Généa 79

LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

SEPTEMBRE 2021 – N° 113

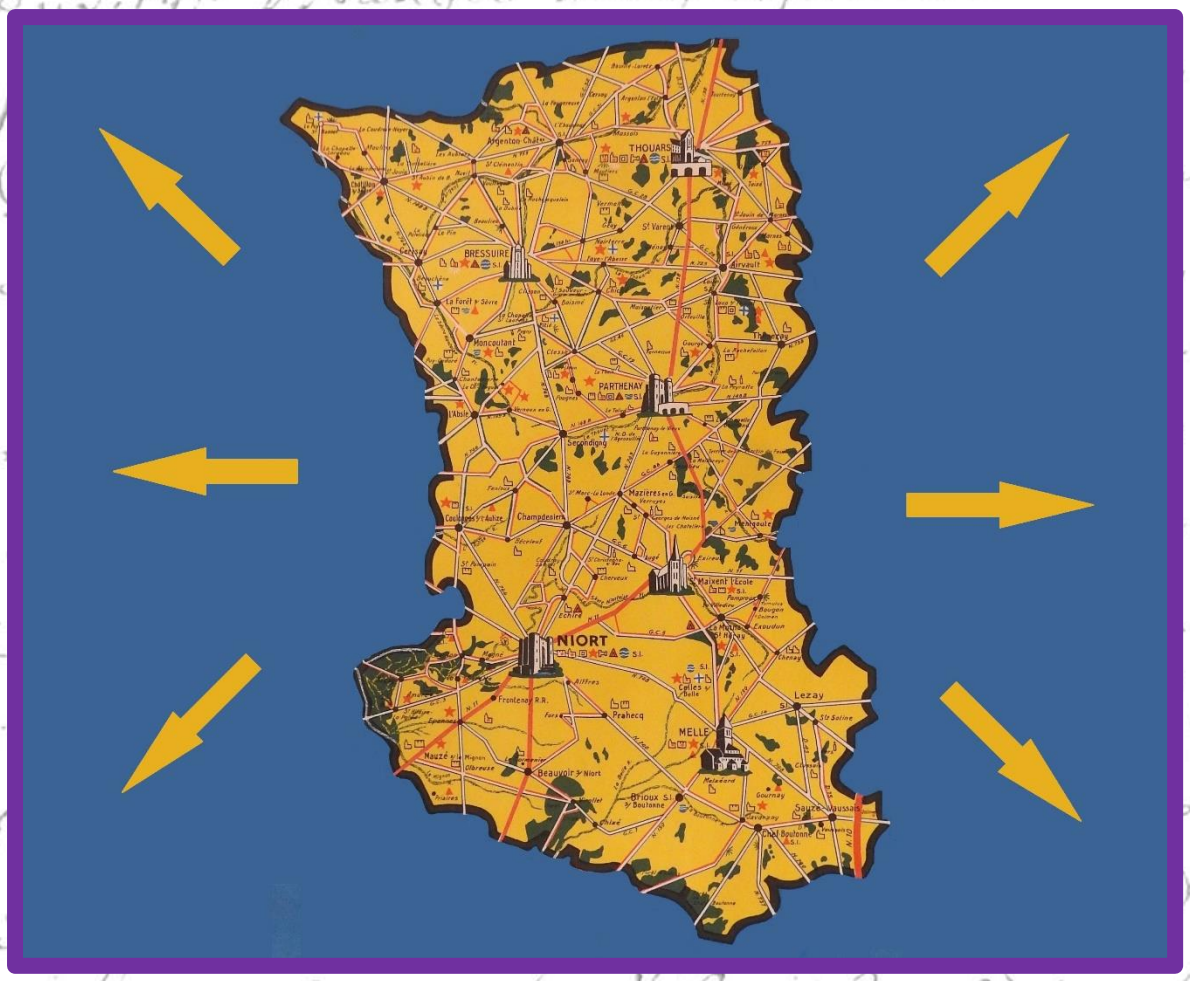

QUITTER LES DEUX-SÈVRES

SOMMAIRE

Le mot du Cercle 2

Le programme des Journées de la généalogie 3

Quitter les Deux-Sèvres

- De la région coulongeoise à l'Oranais 4
- Une belle histoire de courage et d'amour 10
- Édouard Bontemps, un missionnaire dans le Pacifique 12
- Passeports pour l'étranger de Deux-Sévriens 15
- Les cousins d'Argentine 24
- Célébrités ayant quitté les Deux-Sèvres 26

André Brossard et la guerre de 1870 27

Des registres paroissiaux à l'état civil à Marnes 30

Histoire de l'achat et du paiement d'une borderie 31

Un jugement mellois conté par La Fontaine 33

Bénédictions de cloches de Secondigné 36

Assemblée générale à huis clos 43

La bibliothèque du généalogiste 51

La page des Archives départementales 52

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2020

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	29 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Raymond DEBORDE

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 08 55 75 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(Laisser un message)
Courriel **genea79@orange.fr**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU
	Nadège DEJOUX
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Monique BUREAU
	Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU
Administrateurs	Xavier CHOQUET
	Sylvie DEBORDE
	Michel GRIMAULT
	Yasmine GUILBARD
	Serge JARDIN
	Brigitte PROUST
	Jacqueline TEXIER

LE MOT DU CERCLE

Quitter les Deux-Sèvres, quelle drôle d'idée ! Quitter nos paysages doux et variés, notre riche patrimoine... Mais voilà, beaucoup en sont partis à travers les siècles jusqu'à aujourd'hui. La preuve en est que les deux tiers des adhérents du Cercle généalogique des Deux-Sèvres résident en dehors du département. Si aujourd'hui, on part le plus souvent pour trouver l'amour ou un emploi, autrefois, on fuyait la misère, la guerre ou les persécutions religieuses. De tout temps, on espère un monde meilleur. C'est le destin heureux ou malheureux de quelques hommes et femmes que nous allons vous raconter dans ce numéro de Généa79. Ils ont quitté non seulement notre département, mais aussi l'Europe pour des destinations variées : l'Algérie, l'Argentine, la Nouvelle-France, les îles Kiribati.

Ce numéro aborde bien d'autres sujets et vous devriez y trouver votre bonheur : il y est question d'un achat de borderie, de bénédictions de cloches, de pierres tombales, d'une fable de La Fontaine, de médaille commémorative de la guerre de 1870... Sans oublier le compte rendu de notre Assemblée générale qui s'est tenue cette année encore à huis clos.

Venir en Deux-Sèvres, voilà une meilleure idée ! Pour nos adhérents éloignés, une belle occasion s'offre à eux de redécouvrir le territoire qu'eux ou un de leurs ancêtres a quitté. Je les invite à venir nous rencontrer aux *Journées de la généalogie* qui auront lieu les samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021 à Saint-Maixent-l'École. L'événement qui aurait dû se tenir l'an dernier a été reporté pour cause de pandémie. À l'heure où j'écris ces lignes, j'espère fortement que cette année sera la bonne. Autour de la commémoration de la guerre de 1870, vous pourrez gratuitement avoir accès à des conférences, visiter le musée du Sous-officier... et bien sûr nous rencontrer en même temps que de nombreux Cercles généalogiques et associations culturelles. Vous pourrez enfin découvrir le résultat de nos recherches. Outre une exposition sur les monuments aux morts de 1870 et une autre consacrée au parcours de Victor Germain, un mobile des Deux-Sèvres, vous pourrez consulter *le Mémorial* des soldats du département décédés durant ce conflit. Il contient près de 1 900 noms. Parmi ceux-ci, certains ont pu rentrer à la maison avant de trépasser des suites de leurs blessures, mais la plupart de ces victimes ne sont jamais revenues chez elles. Elles ont quitté les Deux-Sèvres bien jeunes et pour toujours.

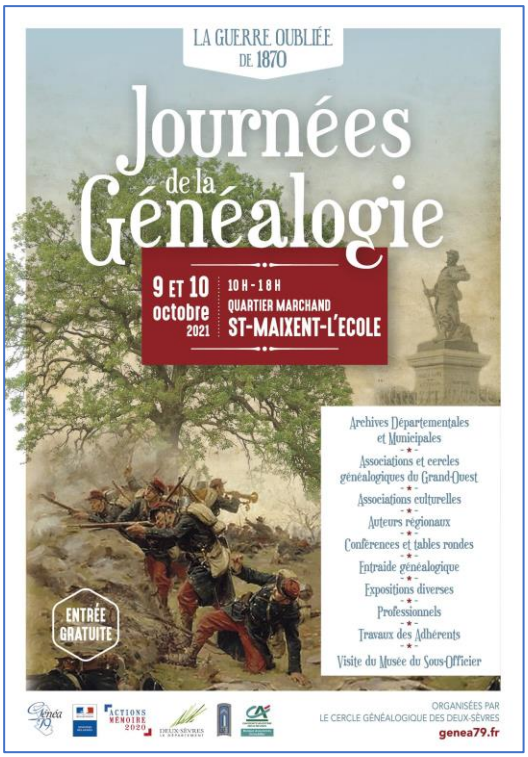

Pour préparer ces journées, je vous invite à relire le numéro 109 de Généa79, toujours accessible sur notre site. Ne manquez pas non plus à la page 27 l'article consacré à André BROSSARD, un soldat qui a eu la chance de revenir de cette guerre et a été médaillé. C'est l'occasion pour moi de remercier Jean-Michel WALCH qui nous a offert cet article sur son aïeul ainsi que tous les auteurs qui ont participé à ce numéro.

Bonne lecture et à très bientôt, je l'espère de tout cœur, les 9 et 10 octobre à Saint-Maixent-l'École. Pour tout savoir sur le programme, rendez vous page suivante.

Raymond DEBORDE

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Sauf changement de dernière minute dû à des impondérables, le programme des Journées de la généalogie devrait être le suivant.

Samedi 9 octobre 2021

10 h - Ouverture au public
10 h 30 - **Conférence** : ***le soldat BELOT*** par M. et Mme TOURAINE et M. MAURIN du musée de Thouars
12 h 30 - Inauguration officielle et vin d'honneur
15 h - **Conférence** : ***Souvenirs niortais de la guerre de 1870*** *(noms de rues et de places, statuaire*) par M. COURANT
18 h 30 - **Tirage de la tombola** (gratuite)
19 h - Fermeture

Dimanche 10 octobre 2021

10 h - Ouverture au public
10 h **- Atelier HÉRÉDIS** avec M. NATTIER
11 h 30 - **Table ronde des blogueurs poitevins**
13 h 30 - **Présentation FILAE** par M. FORDANT
15 h 30 - **Conférence** : ***Second empire : de l'épopée de la Division bleue à la mondialisation des économies, une modernité surprenante*** par M. SALLAT, historien des Armées
18 h 30 - **Tirage de la tombola** suivi du pot de l'amitié

Tout au long des deux journées

Visites libres et gratuites du musée militaire du sous-officier

Entraide et conseils généalogiques à tous les stands

Expositions :

- **Le carnet de guerre de Victor GERMAIN** par le Cercle généalogique des Deux-Sèvres
- **Historique de la guerre** par le musée Henri-BARRÉ de Thouars
- **Exposition historique de la guerre + images d'Épinal 80 x 60** par l'UCGL de Lorraine
- **Historique des Monuments aux morts** par le Souvenir Français
- **Les monuments aux morts du département** par le Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Mémorial répertoriant les 1873 morts ou disparus des Deux-Sèvres de la guerre de 1870 (une brochure à consulter sur place + base Excel sur les ordinateurs de Généa79)

Travaux personnels des adhérents

Présence d'auteurs régionaux

Présentation de logiciels spécifiques ou de sites de généalogie (GÉNÉATIQUE, HÉRÉDIS, FILAE)

DE LA RÉGION COULONGEOISE À L'ORANAIS, UNE ÉMIGRATION AU XIX^{e} SIÈCLE

La conquête de l'Algérie par la France à partir de 1830 s'accompagne de mesures destinées à favoriser l'implantation de colons. Au cours des années, ces mesures connaissent des modifications : le régime de concession gratuite de terres en vigueur jusqu'en 1851 est d'abord remplacé par celui de concession gratuite pour une durée de cinq ans avec promesse de propriété pleine et entière si plusieurs conditions sont réunies. Aux terres confisquées au dey dès le début de la conquête s'ajoutent celles, plus étendues, qui sont confisquées à la suite d'une révolte en 1871. À partir de ce moment, la colonisation se développe, l'attribution d'une concession étant subordonnée à une clause de résidence obligatoire de cinq ans. De plus, à côté des acquéreurs de concessions, viennent s'ajouter des colons libres qui créent des fermes et achètent des concessions à ceux qui les abandonnent.

L'échec des premières tentatives

Parmi ceux qui souhaitent quitter la métropole pour aller s'établir en Algérie figurent plusieurs familles de notre petite région, familles apparentées pour la plupart. Le premier à tenter l'aventure est Charles Gouin, un maçon de Fenioux, qui sollicite un passage gratuit par bateau en 1841 mais, alors qu'il a obtenu satisfaction, il renonce à partir pour une raison inconnue.
Quatre ans plus tard, c'est un menuisier-charpentier de Béceleuf, Jean-Baptiste Clair, qui demande l'attribution d'une concession et le transport gratuit pour lui, sa femme et ses quatre enfants. Le fait qu'il ne soit pas agriculteur soulève une difficulté que le ministre de la Guerre en charge de la colonisation signale au préfet :

« Ministère de la Guerre *Paris le 27 novembre 1845*

Direction des affaires de l'Algérie

Monsieur le Préfet, vous m'avez adressé le 24 octobre dernier un certificat délivré par M. le Maire de Béceleuf qui constate la moralité du sieur Clair, menuisier-charpentier, qui désirerait se rendre en Algérie avec sa famille en qualité de colon concessionnaire.
Avant de décider quelle suite il conviendra de donner à cette demande j'ai besoin de connaître les ressources pécuniaires dont le sieur Clair pourrait disposer pour faire valoir la concession qu'il sollicite. Si le pétitionnaire ne possède pas les ressources exigées pour devenir immédiatement concessionnaire, je pourrai en raison de sa profession et de la bonne composition de sa famille lui accorder un permis de passage gratuit en qualité d'ouvrier, ce qui ne l'empêchera pas d'obtenir plus tard une concession lorsqu'il justifiera de ressources suffisantes.
Veuillez communiquer le contenu de cette dépêche au sieur Clair et me faire connaître sa détermination et la somme qu'il pourrait emporter avec lui. »

Mais la famille Clair ne traversera jamais la Méditerranée car Jean-Baptiste meurt brusquement au début du mois de décembre.

La fratrie Couzin de Surin

Il faut attendre 1849 pour qu'enfin les premiers colons de notre région deux-sévrienne s'installent en Algérie. Dans une lettre au préfet de décembre 1848, le maire de Surin adresse cette demande au préfet :

« Permettez-moi de venir solliciter votre bienveillance en faveur d'un de mes administrés, le sieur Couzin Jean-Pierre, âgé de vingt-six ans, élève agriculteur dans la ferme-école du Petit-Chêne, le passage gratuit en Algérie et secours de route.

Ce jeune homme ayant déjà habité plus de cinq ans l'Afrique et ayant été obligé de rentrer en France pour des affaires de famille, aujourd'hui que ses affaires sont terminées, il désire reprendre la place qu'il a quittée chez le commandant Rousseau à Sidi bel Abbès, province d'Oran, où il a un travail assuré.

En conséquence, Monsieur le Préfet, j'ose espérer que vous accueillerez favorablement ma demande en faveur de ce jeune homme qui ne possède rien et qui a toujours eu une conduite irréprochable. »

Jean-Pierre Couzin a-t-il effectué son service militaire, au moins en partie, en Algérie où il aurait été employé par le chef d'escadron Joseph Rousseau, commandant la région de Sidi bel Abbès ? L'événement qui l'a incité à rentrer à Surin est le décès de sa mère, Madeleine Chipeaux, survenu le 16 septembre 1849. Le fait qu'il ait suivi les cours de l'école d'agriculture du Petit-Chêne, commune de Mazières-en-Gâtine, constitue un préjugé favorable et il obtient un passage gratuit pour lui et pour son frère Louis en janvier 1849. Les deux frères seront rejoints à une date indéterminée par leur sœur Madeleine Antoinette née en 1830 et par leur frère cadet Jacques-Antoine, peut-être à cause du remariage de leur père Louis Couzin avec Suzanne Coineau en janvier 1855.

Cette famille Couzin fera souche en Oranie :
Madeleine Antoinette épousera le 30 juillet 1855 Jean-Jacques Nouzille cultivateur à Sidi-bel-Abbès. Elle décèdera en 1871 après avoir donné naissance à trois filles et un garçon ; celui-ci mourra à l'âge de quatre ans et l'une des filles peu de temps après sa naissance. L'une des deux filles survivantes épousera en 1893 Antoine Clauzel à Sidi-bel-Abbès où celui-ci est né et exerce les fonctions de juge-suppléant. Jacques-Antoine, qui est né en 1827, cultivateur, s'unira le 28 mai 1856 dans la même ville, à Louise Françoise Brisson originaire de Bordeaux et dont le père est tailleur de pierre. Le couple aura un fils, Antoine Louis, qui se mariera sans doute en 1879 avec Eugénie Élise Ferry à Sidi-bel-Abbès : de ce couple naîtront une fille qui décèdera à l'âge de quatre ans et demi en 1884 et un fils, Antoine.

René Auditeau de Saint-Maixent-de-Beugné

Né à Saint-Maixent-de-Beugné le 27 septembre 1821 dans une famille de cultivateurs, il se rend en Algérie à une date qu'on ignore, peut-être lorsqu'il effectue ses sept années de service militaire. On peut imaginer qu'il reste dans la colonie puisqu'il est qualifié de cantinier dans un acte. Il est devenu cultivateur-propriétaire quand il épouse à Sidi-bel-Abbès le 30 novembre 1859 Louise Constance Chédeville originaire d'Eure-et-Loir. Le couple a quatre garçons et deux filles, tous nés à Tessala, petite localité proche de Sidi-bel-Abbès. Jules s'unit à Marie-Jeanne Condet dont il a au moins un fils prénommé Louis en 1888 qui sera débitant de boissons, tandis que son frère Paul épouse Marie Condet, sa belle-sœur qui lui donne elle aussi un fils, Gaston, en 1898. Ce dernier sera employé de commerce et résidera à Oran. Si on ignore ce que devient Louis Edmond, on sait qu'Edouard Eugène qui s'engage pour un an en 1880 dans le 1er régiment de zouaves alors qu'il est cultivateur se marie avec Geneviève Bel qui réside à Saint-Maur dont il a deux fils : René Augustin, né l'année d'après leur mariage qui convolera en 1924 avec Denise Nathalie Bel et Paul Marcel trois ans plus jeune qui épousera Gabrielle Roustan en 1925 et qui en 1962 franchira la Méditerranée pour s'installer à Saint-Julien en Ardèche.

Les Nouzille de Saint-Maixent-de-Beugné

Louis Jacques Nouzille, originaire d'Ardin, qui est maire de sa commune pendant plusieurs années et Jeanne Marillet forment un couple prolifique : de 1817 à 1839 naissent quinze enfants, les uns à Saint-Maixent-de-Beugné, les autres dans la proche commune de Payré-sur-Vendée. Si la plupart se marient et résident dans la commune où ils sont nés ou dans les communes voisines, en particulier à Coulonges-

sur-l'Autize, un des fils choisit de s'installer en Algérie où le suivent quelques années plus tard plusieurs neveux et nièces.
Il s'agit de Jean-Jacques, né en 1830, qui fait une demande de transport gratuit en 1853 ainsi qu'en atteste la lettre suivante :

« Monsieur le Préfet,

Le soussigné Jacques Nouzille âgé de 22 ans, cultivateur, domicilié à la Roussière, commune de Beugné, ancien élève de la Ferme École du Petit-Chêne en ce département, sorti de l'école avec le numéro 1er et muni du certificat d'apprentissage délivré par le jury d'examen,

Expose à Monsieur le Préfet du département des Deux-Sèvres :

1° Que, demandé par un concessionnaire à Sidi-bel-Abbès pour l'exploitation d'une ferme avec le sieur Cousin, aussi ancien élève de la même ferme-école qui déjà y est établi depuis un an ;

2° Que voulant se rendre utile à la société, il demande l'autorisation d'émigrer pour l'Afrique afin de mettre en état de culture et faire valoir les terrains vains qui lui sont offerts dans ce lieu ;

En conséquence, il sollicite du gouvernement son transport gratuit de son domicile à Sidi-bel-Abbès (Algérie).

J Nouzille

Vu et approuvé par nous, maire de Saint-Maixent-de-Beugné la signature ci-dessus,
A Beugné, le 19 juillet 1853. Nouzille, maire »

Le préfet exige un complément de renseignement avant de transmettre la demande au ministre de la Guerre :

« Niort, le 25 août 1853,

Monsieur le Maire Saint-Maixent-de-Beugné,

Le nommé Nouzille Jacques de votre commune vient de m'adresser une demande dans le but d'obtenir le transport gratuit en Algérie pour s'y livrer à la culture des terres.

Avant de donner suite à cette demande, j'ai l'honneur de vous prier de m'adresser à l'appui, 1° Un certificat attestant l'âge, la profession et la conduite du réclamant, 2° Le consentement du père à ce déplacement et 3° Le certificat de validité délivré par un médecin, la signature du médecin devant être légalisée par vous.

Dès que ces pièces me seront parvenues, je m'empresserai de les transmettre avec un avis à monsieur le Ministre de la Guerre. »

Ayant obtenu satisfaction, Jacques Nouzille peut gagner Marseille et s'embarquer pour l'Algérie. Deux éléments ont milité en sa faveur : d'avoir été un brillant élève à la ferme-école du Petit-Chêne et d'avoir l'assurance d'avoir un emploi en arrivant chez Couzin dont il a été le camarade à ladite école et dont il épousera la sœur Madeleine-Antoinette deux ans après son arrivée dans la région de Sidi-bel-Abbès. Le couple, comme on l'a noté plus haut, aura quatre enfants dont deux auront une descendance. Devenu veuf en 1871, il se remarie deux ans plus tard à Virginie Olivi d'origine espagnole qui lui donne quatre enfants : Émile Albert en 1874 qui épousera en 1900 Valérie Lafaye à Sidi-bel-Abbès, Armand Frédéric en 1876, Alice Virginie en 1882 et Fernande Gabrielle en 1884 qui se mariera avec Vare en en 1919.

La réussite de leur oncle devenu propriétaire dans les environs de Sidi-bel-Abbès et qui sera fait officier du mérite agricole, incite plusieurs jeunes Nouzille à le rejoindre en Oranie sans doute après 1870.
Il s'agit d'un fils de Pierre-Auguste et de Marie-Louise Bounolleau prénommé René Auguste, né en 1850, qui, à l'âge de 47 ans, épouse Marie Samacoïts originaire de Bidache (Basses Pyrénées) dont il aura un fils en 1881, René, alors qu'il est cultivateur à Tessala.
Il s'agit aussi de Louis Baptiste et de Léonie Laidin, fille d'un cultivateur de Villiers-en-Plaine qui se sont mariés en 1863 dans cette commue et de leurs six enfants. Avant de partir, le couple exploite une ferme à Livernière. Les enfants sont :
- Baptiste, né en 1868, qui meurt célibataire en 1891 à Sidi-Bel-Abbès.

- Raoul Isidore, né l'année suivante qui épouse en 1893 Suzanne Martin qui est originaire de Barjac, dans le Gard, puis devenu veuf, Cécile Suaudeau d'une famille originaire de Xaintray en 1913. De sa première épouse il a en 1894 une fille prénommée Eugénie qui se marie en 1918 à Fernand Suaudeau puis se remarie en 1938 à Dubreuil ; et en 1900 un fils qu'on prénomme René. Raoul Isidore qui exploite un domaine à Ténira décède en 1931 à Sidi-Bel-Abbès.
- Marie Eugénie, née en 1872, qui épouse en 1891 Adolphe Gillet, étudiant en médecine né à Nancy.
- Marie Zélie née en 1873, qui se marie à Tessala en 1883 avec Joseph Leplus venu de la région d'Armentières, dans le Nord.
- Berthe Marie, née en 1874, qui épouse en 1896 à Chanzy François Amélien Mudet qui a vu le jour à Villiers-en-Plaine en 1874. Le couple a un fils Amélien Aurélien en 1897 qui sera correcteur dans un journal d'Oran. Après la mort de son épouse en 1898, Mudet devenu boulanger à Bonnier se remarie l'année suivante avec Marthe Vernier.
- Léonie, née en 1876, qui épouse en 1897 Eugène Romain, un ajusteur-mécanicien d'Oran dont la famille est alsacienne. Leur fils Hubert Baptiste né à Sidi-bel-Abbès en 1899 épousera en 1921 Jeanne Marie Peigneux et décèdera en 1952 à Oran.

Louis-Jacques Baraud d'Ardin

Né à Ardin en 1843, Louis-Jacques Baraud est le fils de Louis Baraud, ancien meunier du moulin de Pouzay qui s'est retiré à Chambron et de sa première épouse, Marie Jeanne Nouzille, la tante de Jean-Jacques. Si l'on ignore à quelle date il demande à se rendre en Algérie, l'on sait qu'il épouse en 1869 à Sidi-bel-Abbès Grazieta Chédeville, la sœur de Louise Constance qui s'est mariée avec René Auditeau dix ans plus tôt. Le couple a deux fils :
Léopold Louis qui, né en 1873, se marie en 1901 alors qu'il est employé avec Marie-Rose Silvestri originaire de Corse et dont il a une fille Jeanne Marie Adèle l'année suivante qui, elle-même, épousera en 1927 à Oran Joseph Jacquier et un fils en 1904, Louis Antoine Jean qui épousera en 1930 Eléonore Durand.
Gaston Émile, né à Aïn-el-Arba comme son frère en 1885.
Et trois filles : Clémence Marie née en 1875 à Tessala qui épouse en 1895 Joseph Edouard Lafargue, un propriétaire venu de Haute-Saône ; Éléonore Eugénie née au même lieu en 1877 qui la même année que son aînée, épouse Étienne Durand domicilié à Oran ; le couple a trois enfants, François en 1896 qui mourra à Perrégaux en 1948, Adèle en 1900 et Adeline en 1902 qui se mariera en 1928 à Henri Malineau. Quant à la troisième, Eugénie Adèle elle meurt en 1882 à l'âge de deux ans.

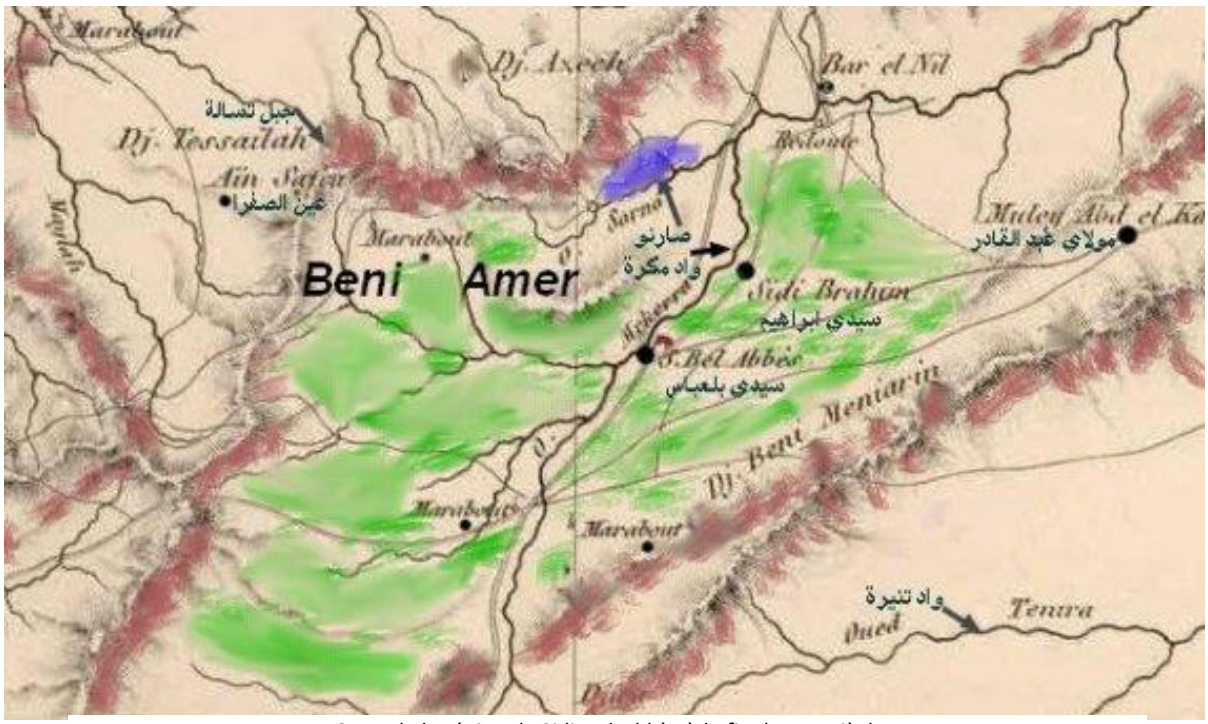

Carte de la région de Sidi-Bel-Abbès à la fin du XIX^e siècle

Une certaine réussite

La lecture de journaux publiés en Algérie, en particulier du *Progrès de Bel-Abbès*, permet d'avoir une idée de la réussite de l'implantation des familles étudiées. René Auditeau et les frères Couzin paraissent avoir réussi à devenir des propriétaires relativement aisés, notamment Antoine dont le fils prénommé lui aussi Antoine vend en 1896 700 hectares de terrains à culture et de broussailles pour 4200 francs. Quand il meurt en 1898, ce fils qui le suivra dans la tombe trois ans plus tard est propriétaire de l'Hôtel des Voyageurs à Sidi-bel-Abbès et conseiller municipal ; sa petite-fille Marie épouse en 1901, Arthur Thévenard, propriétaire du Café de France. Le couple vend en 1909 aux enchères une grande maison, sans doute l'hôtel, mise à prix 15 000 francs.
Deux colons réussissent mieux encore, Louis Barraud et Jacques Nouzille.
Quand Louis Barraud meurt au début du mois de décembre 1893 dans sa propriété d'Aïn-el-Arba, *le Progrès de Bel-Abbès* lui consacre un long article dans lequel on trace le portrait du colon exemplaire : *« Arrivé à Bel-Abbès à l'âge de 20 ans à peine, Louis Barraud débutait comme simple garçon de ferme et se mettait régulièrement à la besogne. Doué d'une constitution des plus robustes, il ne marchandait ni son temps ni sa santé à la peine. On l'a vu à l'œuvre, et si sa situation pécuniaire s'est améliorée et lui a permis plus tard de créer à Aïn-el-Arba, une propriété importante, on sait au prix de quels sacrifices, de quel infatigable labeur il a acquis cette honorable position. (…) Les funérailles de M. Louis Barraud ont eu lieu mardi matin ; elles ont donné lieu à une cérémonie des plus touchantes. Toute la population d'Aïn-el-Arba y assistait ; indépendamment des Français et des Espagnols, on remarquait aussi une affluence considérable des indigènes de la contrée. »*

Plus encore que Louis Barraud, Jacques Nouzille est le type de colon qui a réussi. Ses funérailles le 26 juin 1910 donnent l'occasion au conseiller général du canton de rappeler son existence bien remplie : *« Venu en Algérie à la première heure, M. Nouzille était de ces vaillants pionniers qui, par un travail opiniâtre, incessant et sans se laisser rebuter par les difficultés innombrables qui surgissaient sous leurs pas, sont arrivés à faire de la région de Sidi-bel-Abbès, alors à peu près déserte et inculte, le plus beau joyau de la colonisation algérienne. Ses profondes connaissances agricoles, son esprit d'ordre, de labeur et d'économie qui sont de tradition chez les vaillantes populations de l'Ouest de la France, il les apporta ici. Il y apporta aussi la volonté dans l'action, la ténacité, l'esprit de suite et l'énergie, qualités maîtresses indispensables chez les premiers colonisateurs de ce pays.*
Et comprenant combien sont grands les bienfaits de l'association et de la collaboration de tous à la prospérité commune, M. Nouzille n'hésita pas à apporter dès sa création remontant au 23 avril 1876, son précieux concours au Comice agricole. Porté à la vice-présidence de cette Association le 6 mai 1877, il conserva ses fonctions jusqu'en 1903 et ne manqua jamais d'assister à toutes les réunions du conseil d'administration. Lors de la transformation du Comice en Syndicat professionnel, il tint à honneur de rester parmi nous et toujours religieusement écouté avec cette respectueuse sympathie qu'inspiraient son grand âge et sa vieille expérience des affaires agricoles, il continua à collaborer à la prospérité de notre œuvre. La croix de chevalier du Mérite agricole, puis celle d'officier furent la juste récompense de ses services… »

Un neveu de Jacques Nouzille, Raoul jouit d'une bonne considération aussi parmi la population européenne car il est élu conseiller municipal et maire de la commune de Ténira pendant plusieurs années et est fait officier d'académie.
Quelques annonces légales dans les journaux permettent aussi de se rendre compte du niveau de fortune de certains membres des familles Nouzille comme par exemple celle de la vente de biens : en 1934 Émile-Albert devenu veuf et père d'enfants majeurs et mineurs doit vendre la « villa Gaston » à Sidi-Bel-Abbès mise à prix 100 000 francs et une propriété située à l'Oued Jarno d'une superficie de 280 hectares ayant appartenu à son père Jacques moyennant 545 000 francs.
De même par leurs alliances certains petits-enfants accèdent à une position sociale reconnue : des filles épousent qui un médecin, qui un pharmacien, qui un juge d'instruction, tandis que les hommes se marient plutôt avec des filles de propriétaires.
On peut de toutes ces remarques déduire que, dans l'ensemble, les premiers colons venus de la région coulongeoise sont parvenus à une certaine aisance grâce à leur travail comme le montrent les exemples de Louis Barraud et de Jacques Nouzille.

Pour conclure

Des quelques renseignements dont on dispose, on peut tirer quelques constatations **:**
D'abord que la plupart de ceux qui quittent la région pour aller s'installer en Algérie sont unis par des liens familiaux (les Nouzille et Barraud) ou amicaux (les Couzin et les Nouzille) ou de voisinage (les Auditeau et les Nouzille). Il peut donc y avoir un effet d'entraînement, le succès des premiers installés suscitant le désir des autres de les imiter.
Ensuite le maintien des liens ou l'établissement de liens nouveaux entre familles de colons comme René Auditeau et Louis Barraud qui épousent les deux sœurs Chédeville. À noter que les relations avec les membres de la famille restés dans la métropole perdurent un certain temps. Ainsi, quand Suzanne Martin qui a épousé Raoul Nouzille décède en 1911, elle se trouve à Villiers-en-Plaine, peut-être dans la famille de son beau-frère Mudet mais son corps est rapatrié à Sidi-Bel-Abbès pour y être inhumé.
L'installation de tous ces colons dans la même région de l'Oranais, à ou près de Sidi-Bel-Abbès, dans les petites localités de Tassala, Aïn-el-Khébir, Ténira, Chanzy, Bonnier ou Saint-Maur où ils sont cultivateurs et souvent propriétaires.
L'ouverture à des personnes provenant de diverses régions de France, voire d'Espagne, lors des mariages conclus surtout par la génération née en Algérie, ouverture qui s'accompagne d'un accès à des professions plus variées.
Deux groupes de questions restent posées auxquelles nous ne pouvons pas répondre dans l'état actuel de nos connaissances :
Pourquoi ces Poitevins ont-ils décidé d'aller s'installer dans la colonie ? L'un des premiers à partir a-t-il accompli tout ou partie de son service militaire en Algérie et a-t-il trouvé sur place des raisons de s'installer ou de revenir après être rentré en France ? Pensaient-ils avoir de meilleures perspectives économiques qu'en restant dans leur région natale alors qu'ils sont presque tous enfants de fermiers et non de journaliers très pauvres ? Jean-Pierre Couzin ou Jean-Jacques Nouzille qui ont tous les deux suivi les cours à la ferme-école du Petit-Chêne ont-ils pensé avoir une plus grande opportunité de mettre en pratique leurs connaissances ? Ont-ils succombé à la propagande faite par les gouvernements soucieux de mettre la colonie en valeur ou tout simplement ont-ils imaginé qu'ils participaient à une certaine aventure ? Autant de questions auxquelles aucun document officiel ne nous permet de répondre. Seules des correspondances échangées avec les membres des familles restées en France pourraient nous éclairer.
Que sont devenus les descendants de ces Pieds-Noirs dans la deuxième partie du XX^{e} siècle ? Ont-ils prospéré comme leurs ancêtres ou ont-ils vécu dans des conditions plus difficiles ? Où sont allés se fixer ceux qui ont quitté l'Algérie au moment de l'indépendance, en 1962 ? Certains ont-ils choisi de revenir dans la région de leurs ancêtres ou pris contact avec les descendants des branches restées sur place plutôt que de se fixer dans le Midi ou de s'expatrier en particulier en Amérique du sud ? Eux seuls pourraient apporter leur témoignage.

Les sources qui ont permis la rédaction de ces quelques pages sont rares : quelques documents de la série 6 M 16 des Archives départementales, les registres de l'état-civil des communes d'où sont originaires ceux qui sont partis et ceux des localités où ils se sont installés et les journaux locaux, en particulier *le Progrès de Bel-Abbès*.

LE
PROGRÈS DE BEL-ABBÈS
JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE SIDI-BEL-ABBÈS
Paraissant le DIMANCHE matin

Michel MONTOUX

UNE BELLE HISTOIRE DE COURAGE ET D'AMOUR

Un petit retour en arrière

De mai 1990 à septembre 2018, 28 ans se sont écoulés ; un long cheminement au cours duquel je suis allée de découvertes en découvertes. Tout d'abord un premier contact avec une Québécoise venue chercher son ancêtre dans le village d'Augé, où j'ai fait presque toute ma carrière d'enseignante. Puis l'apprentissage de la généalogie, les recherches aux Archives départementales et la découverte des richesses qui dorment là, protégées des méfaits du temps. Ce furent ensuite deux voyages au Québec qui me permirent de côtoyer de nombreuses personnes au nom bien poitevin, de les écouter raconter avec passion l'odyssée de leurs ancêtres venus de France, avec ce bel accent qui n'appartient qu'à eux, mais avec lequel ils disent aussi l'amour de leur terre d'origine. Les nombreux livres et documents rapportés au cours de ces deux voyages, m'ont aussi permis d'étendre mes recherches sur tout notre département des Deux-Sèvres… et parfois au-delà ! Les progrès de l'informatique firent le reste.

Cette histoire entre la France et le Canada est une histoire magnifique, mais peu connue. L'école de la République ne l'enseigne pas. C'est aussi une histoire violente, pleines de naufrages et de morts, dans un pays inhospitalier et inconnu, où vivaient déjà les nations premières amérindiennes, lorsque Jacques Cartier, au nom du roi de France François 1er, planta une croix dans la baie de Gaspé. C'était en 1534 !

Pendant plus de deux siècles, jusqu'en 1763 date du traité de Paris, la France possèdera là-bas une colonie s'étendant de la baie d'Hudson jusqu'au delta du Mississipi. Quatre siècles plus tard on y parle encore notre langue.

Une belle histoire de femme

Parmi toutes les histoires rencontrées au cours de mes recherches, j'en ai particulièrement retenu une. Cette histoire nait à Pugny, petit village des environs de Moncoutant, où la religion protestante est bien ancrée. Jean Perrault y est tisserand. Il s'y est marié le 28 novembre 1730, avec Marie Guérineau, âgée de 25 ans. L'année suivante, le 19 septembre 1731, nait un fils auquel on donne le prénom du père, Jean.

Les temps sont rudes en France. Louis XV a remplacé Louis XIV. Les persécutions religieuses se calment un peu, en apparence du moins. Mais le tisserand de Pugny, le gagne-petit, pense que peut-être, dans cette colonie du bout du monde, il y aurait un avenir meilleur pour lui et pour les siens. Depuis bientôt 10 ans qu'il a épousé Marie, il serait peut-être temps de se décider. Alors lorsqu'un recruteur passe, il signe pour partir. Il sera soldat dans la Compagnie de la Gauchetière.

Mais ce qu'il ne sait sans doute pas, c'est que Marie attend un deuxième enfant. Elle est seule désormais avec son grand garçon qui va avoir 8 ans. Seule pour faire naître l'enfant, seule pour l'élever. Comment une femme peut-elle, seule, se sortir d'une telle situation à cette époque ? Nous sommes en 1739, le 27 décembre exactement, lorsque nait une petite fille nommée Marie comme sa mère. Elle est baptisée sous condition par le curé de Pugny, ce qui indique clairement qu'il a de sérieux doutes quant à la sincérité de la foi catholique dans cette famille.

Mais c'est aussi un curé qui comprend le désarroi de cette femme, puisqu'il va en parler dans l'acte de baptême. La surprise fut aussi pour moi. Sur les milliers d'actes lus en faisant mes recherches, c'est la première et unique fois qu'un curé s'exprime ainsi :

« Le père de ladite fille n'est plus en France il est dans le Canada autrement Nouvelle-France ce qui embarrasse beaucoup la mère »

Et il ajoute : *« puella obiit 8e die » = la fille est morte le 8e jour*. La petite Marie est donc décédée le 4 janvier 1740 à Pugny.

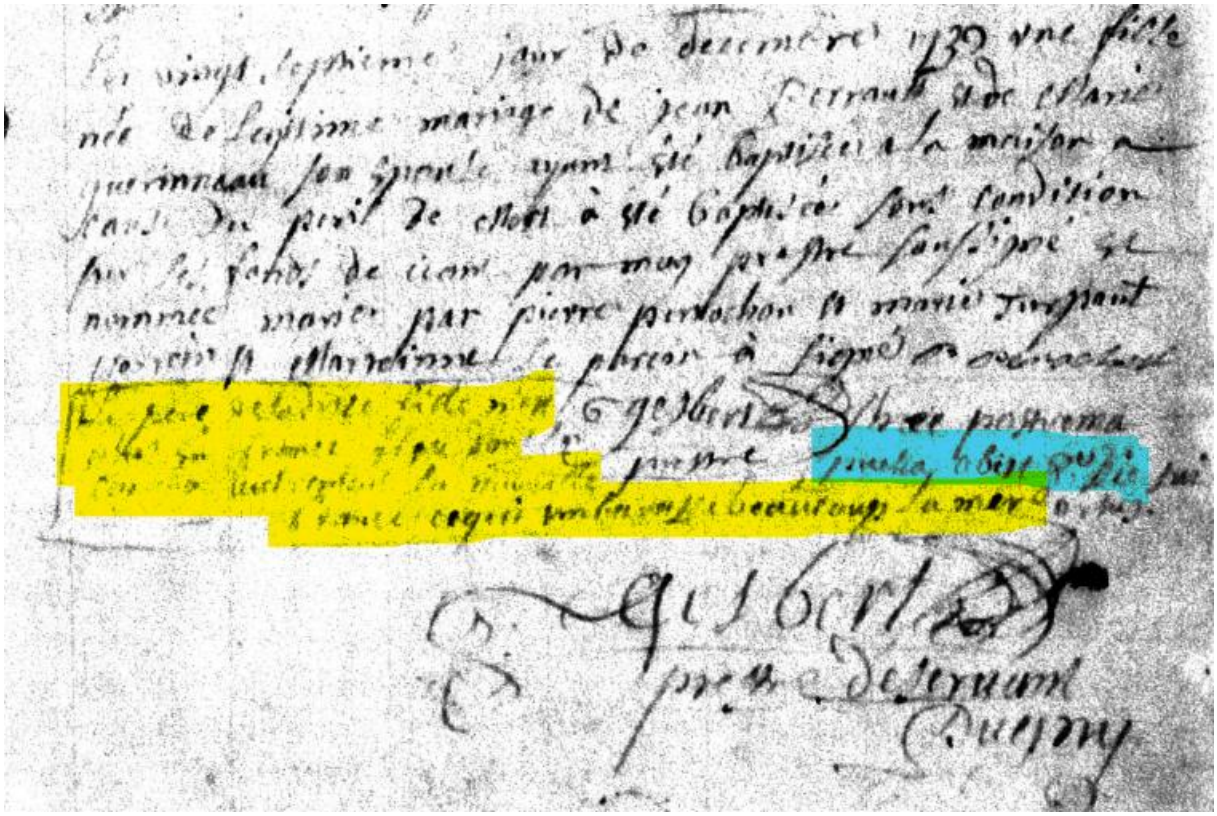

BMS Pugny 1709-1762, vue 68/132

On peut aussi en conclure que le père est parti vers avril-mai de l'année 1739, c'est-à-dire à la saison où partaient tous les bateaux.

Courage et amour

Marie Guérineau ne peut pas rester seule, sans ressources, pour élever son fils. Son mari qu'elle aime et qui lui manque est au Canada ? Qu'à cela ne tienne ! Elle ira le rejoindre avec son garçon. Mais comment ? Et quand ? Les historiens et généalogistes québécois n'ont pas la date exacte de son arrivée ... 1742 ? 1743 ? Son fils aurait donc eu 13 ou 14 ans … et il est devenu le soutien de sa mère.

Comment a-t-elle trouvé un bateau ? Comment a-t-elle payé la traversée ? Nul ne le saura jamais.

Mais dans la joie des retrouvailles, deux autres enfants sont nés au Canada. Deux filles qui ne transmettront pas le nom de Perrault. C'est donc Jean, le fils, qui sera considéré comme pionnier. Marie-Jeanne est née le 27 mars 1744 à Montréal (ND) et Elisabeth est née le 23 décembre 1745 à Montréal (ND).

Marie Guérineau a environ 40 ans pour cette dernière naissance. Jean Perrault, le fils s'est marié à 21 ans le 27 juin 1752 à Montréal, avec Marie-Anne Ménard et remarié le 30 juillet 1775 avec Marie-Madeleine Genest dit « Labarre ».

Et l'on se dit que le monde est bien petit, lorsqu'il est établi que cette famille Genest dit « Labarre » est étroitement liée à Catherine Doribeau de Fors en Deux-Sèvres, Fille du Roy partie en 1669.

Marguerite MORISSON-GABOREAU

ÉDOUARD BONTEMPS

UN MISSIONNAIRE DANS LE PACIFIQUE

1 – Origines familiales et vie jusqu'à sa mission.

Né le 12 octobre 1841 à Niort, Édouard BONTEMPS est le fils de Désiré BONTEMPS, agent voyer, entrepreneur de bâtiment sur trois générations au moins et de Joséphine NADLER, issue d'une famille de tailleurs d'habits.

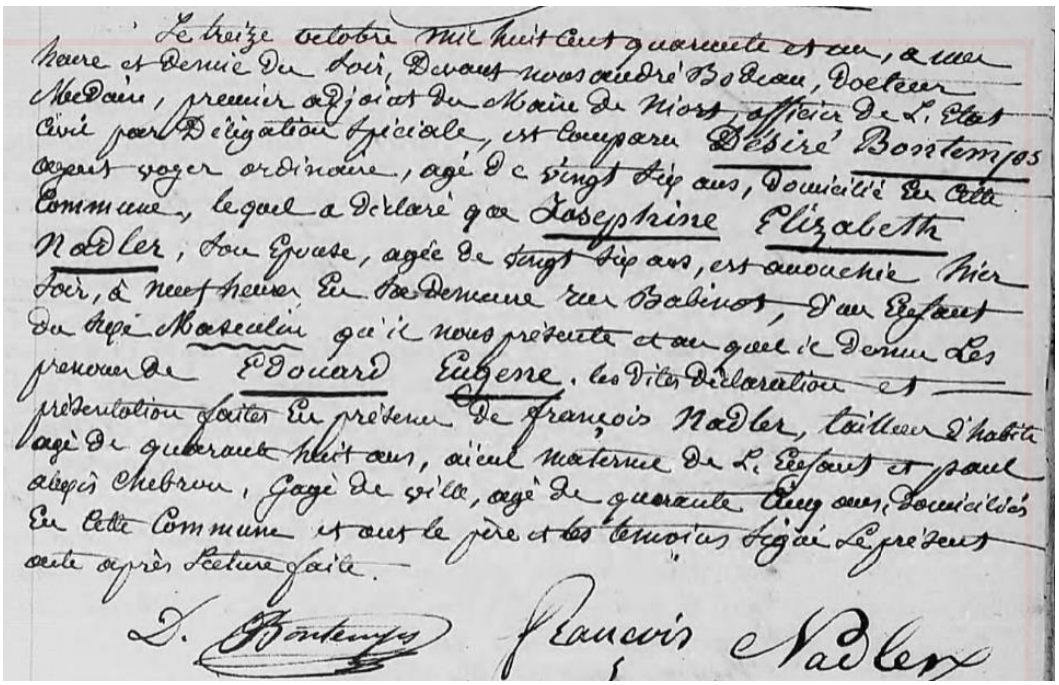

AD 79 Naissances de Niort 1841, vue 95/130

Sa généalogie se partage entre la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres principalement. Il est à noter que son arrière-grand-père maternel Jacob NADLER est originaire de Hache au Luxembourg.

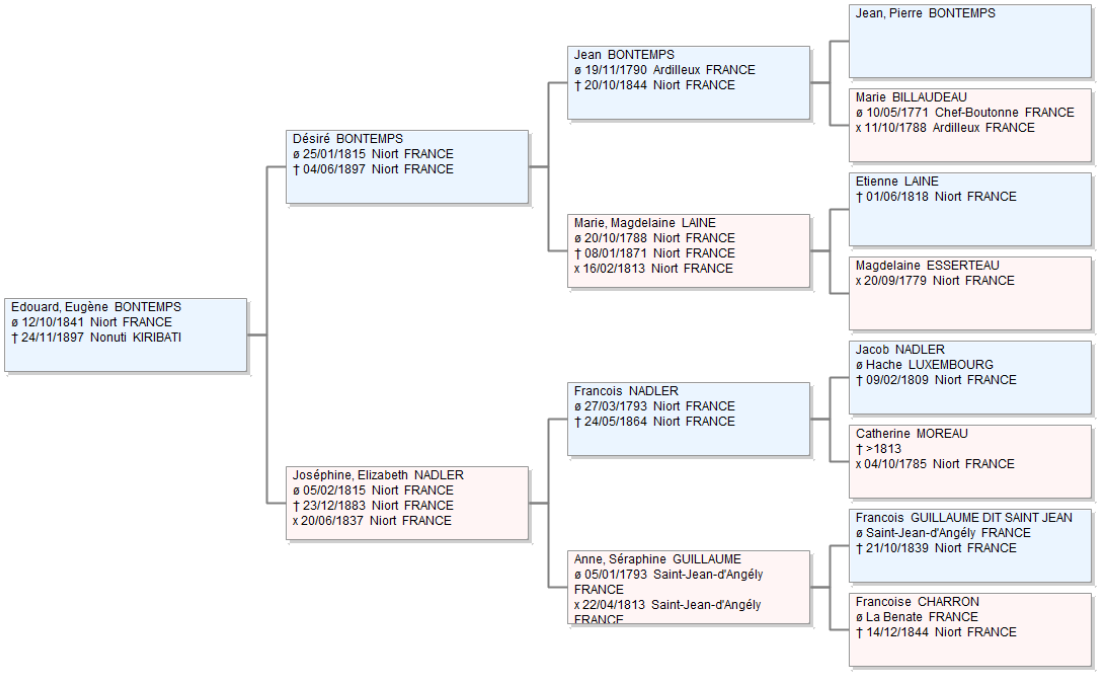

La bibliographie religieuse qui est consacré au père BONTEMPS dit qu'un de ses ancêtres participa aux guerres de Vendée. Même si c'est historiquement possible, je n'ai rien trouvé en ce sens. Je lui connais une sœur Anne Marie Aline, épouse de Louis Fargeau Émile MARCOURT. Bachelier ès sciences au lycée

de Niort, Édouard BONTEMPS se dirige au départ vers une carrière civile, il souhaite préparer Polytechnique mais son vœu de sacerdoce lui fera changer ses plans. Il travaille au ministère des Travaux publics temporairement de façon à étudier la littérature et la théologie pendant deux ans sur les conseils d'un père jésuite. Il est admis au séminaire le 1er novembre 1864 et est ordonné prêtre le 21 décembre 1867 en la cathédrale de Poitiers. Il est d'abord vicaire de l'église Saint-Porchaire à Poitiers puis aumônier des sœurs de l'Immaculée Conception aux Fontenelles de Souché. Il sera chargé de l'hôpital militaire situé dans le couvent des sœurs durant le conflit de 1870-1871 puis, la guerre terminée, il sera aumônier à l'hospice de Niort (il figure dans le recensement de 1872 de Niort, avenue Saint-Jean). Mais dans son processus de foi, la vie religieuse le conduit à échanger avec les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun sur les guérisons miraculeuses qu'il a constatées à l'hospice. En 1873, il rencontre le père Jules CHEVALIER qui conforte son choix de se tourner vers les missionnaires du Sacré-Cœur. Il partage notamment avec ceux-ci la dévotion mariale. Après son noviciat à Saint-Gérand-le-Puy en 1880, il prononce ses vœux religieux le 31 mai 1881 en Hollande. Après un court passage à Arles, le père BONTEMPS se trouve à Barcelone après l'expulsion des congrégations religieuses de 1880. En avril 1886, il part pour Anvers en Belgique et le 20 octobre 1886, il commence sa mission et part pour Sydney. Le père NAVARRE, chef de la mission, devait décider de la destination finale pour le groupe d'une dizaine de religieux dont le père BONTEMPS. Tout d'abord affecté à Thursday, une mission pour les îles Gilbert (aujourd'hui Kiribati) se décide. Le père BONTEMPS est accompagné de deux pères missionnaires, le père LERAY et le frère CONRAD. Le premier pas sur l'île de Nonuti a lieu le 19 mai 1887.

2- Les îles Gilbert, éléments de géographie, d'évangélisation.

Les îles Gilbert, aujourd'hui incluses dans les Kiribati, sont un archipel micronésien d'une quinzaine d'atolls, les îles principales sont Tabiteuea, Tarawa, Non(o)uti et Abemama. Ces îles sont grosso modo situées au cœur d'un triangle formé par Hawaï, la Polynésie française et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, non loin des Tuvalu. Le nom Kiribati n'est juste que la traduction de Gilbert en langue locale. Ces archipels sont peuplés depuis au moins 2 000 ans. « Redécouverts » ils prennent leur nom de « Gilbert » vers 1820. La capitale actuelle des Kiribati, Tarawa-sud se trouve sur l'île du même nom dans l'archipel des îles Gilbert. Ces îles au patrimoine végétal, animal et culturel exceptionnels, sont aujourd'hui menacées par le réchauffement climatique et risquent d'être submergées par les eaux. D'ailleurs, la mission a servi notamment à l'inventaire matériel et culturel de ces îles à une période où foi chrétienne se mélange aux rites ancestraux et à une communion avec la nature sous toutes ses formes.

Localisation des îles Gilbert et Kiribati dans le Pacifique, ENS Confluences, Lyon, 2014

D'un point de vue religieux, ces îles sont connues des communautés protestantes qui aussi ont leurs missions d'évangélisation du territoire. Les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun ainsi que son

fondateur, le père Jules CHEVALIER, obtiennent du pape Léon XIII en 1881 la mission d'évangéliser la Micronésie et la Mélanésie. C'est dans cette démarche que les premiers missionnaires sont partis de Barcelone. La mission des îles Gilbert commence avec les trois pionniers précédemment cités.

3 – De la mission au vicariat apostolique et à la mort du père Bontemps.

Le père BONTEMPS, chef d'expédition et supérieur général, accompagné de ses collègues, portés par un même objectif, navigue d'îles en îles, érige des chapelles, organise des baptêmes tout en essayant d'être bien accueilli par les populations locales et leurs chefs tribaux. Le travail de fond avait été mené par deux chrétiens locaux, Betero Terawati, Tahitien, et son compagnon Rotaro qui avaient déjà évangélisé environ 500 Gilbertins avant que la mission qu'ils avaient demandée arrive sur place). Entre 1888 et 1898, la mission menée a conduit à 11 000 baptêmes et à la création d'une cinquantaine d'écoles et d'une soixantaine de lieux de cultes. La mission voit également la mort de sept évangélisateurs. Fort de ce résultat, la mission gilbertine devint un vicariat apostolique, encadré par un évêque. Le premier sera le père LERAY. En effet, le père BONTEMPS, qui avait accompli son devoir de missionnaire avec tant d'ardeur et de foi comme le confirment les écrits du père LERAY, les annales des missionnaires du Sacré-Cœur et les différents ouvrages sur le sujet (avec même la mention de premier apôtre des îles Gilbert), décède le 24 novembre 1897 à la mission de Nonouti, entouré de ses frères de religion.

Le père Bontemps, entouré de deux gilbertins
(extrait de la semaine religieuse du diocèse de Poitiers)

4 – Notes et remerciements

On notera dans les relevés de passeports des Archives départementales de Niort, entre autres, un voyage du père BONTEMPS à Rome (au Vatican ?) en juillet 1870 et je vous invite à lire globalement la bibliographie ci-dessous si vous souhaitez vous documenter davantage sur cette mission. Il est à noter évidemment que pour des raisons de présentation, l'ascendance du père Bontemps ne s'arrête pas qu'aux quatre générations de l'arbre ci-contre. Si jamais vous trouvez certains actes manquant dans ce début d'arbre, n'hésitez pas à transmettre l'information au Cercle généalogique des Deux-Sèvres.

Je souhaite sincèrement remercier les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun en la personne notamment du père Daniel AUGUIE qui a bien voulu effectuer des recherches dans les archives des missionnaires.

5 – Bibliographie et sources

- Archives départementales des Deux-Sèvres, pour l'état-civil de Niort et les fonds liés aux passeports
- Archives départementales de Charente-Maritime
- *Annales des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus d'Issoudun*, 1898
- *La semaine religieuse du diocèse de Poitiers*, 1898
- *Nous mourrons de te voir* Georges DELBOS (missionnaire du Sacré-Cœur), Le Serment Fayard, 1987.
- *Îles blanches des mers du Sud : Histoire du Vicariat apostolique des archipels Gilbert et Ellice*, père Fernand Hartzer, C. Amat, 1900. (Disponible en intégralité sur le site de la Bibliothèque numérique mondiale, www.wdl.org)

Xavier CHOQUET

PASSEPORTS POUR L'ÉTRANGER DE DEUX-SÉVRIENS DÉLIVRÉS À BORDEAUX (GIRONDE)

Jean PERRAUD : né à Niort, demeurant à Bordeaux / 37 ans – taille 1,626 – cheveux et sourcils noirs – front ordinaire – yeux noirs – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage ovale / allant à l'Isle de France y exercer sa profession de cuisinier / présent passeport valable pour 9 décades seulement pour sortir du territoire de la République ; à la charge du vice-ministre de la Marine et des Colonies / Bordeaux, le 15 nivôse an 10

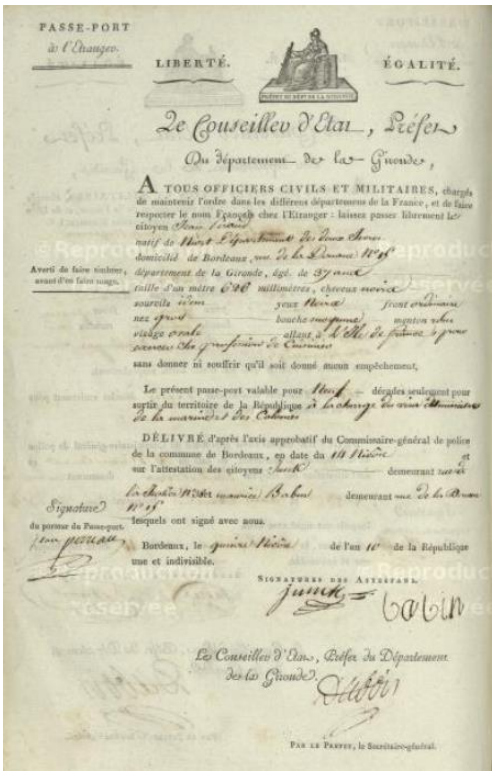
PASSE-PORT
LIBERTÉ. ÉGALITÉ.
Le Conseiller d'Etat, Préfet
Du département de la Gironde,
A TOUS OFFICIERS CIVILS ET MILITAIRES,
DÉLIVRE, d'après l'avis approbatif du Commissaire-général de police
Bordeaux, le
Signatures des Attestans
Le Conseiller d'Etat, Préfet du Département de la Gironde.
Par le Préfet, le Secrétaire-général.

Passeport de Jean Perraud source AD33

Pierre RICHARD : négociant / né à Saint-Aubin, demeurant à Bordeaux / 40 ans – taille 1,625 – cheveux et sourcils noirs – front haut – yeux bruns – nez long – bouche moyenne – menton à fossette – visage ovale / allant à Bilbao pour affaires / présent passeport valable pour 3 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 25 nivôse an 10 // en Espagne pour affaires de commerce / présent passeport valable un mois seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 28 mai 1806

Antoine François FEBVRE : commis négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / 25 ans – taille 1,733 – cheveux et sourcils blonds – front grand – yeux bleus – nez gros – bouche moyenne – menton fourchu – visage ovale / allant à La Havane pour affaires de commerce / présent passeport valable pour 3 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 17 brumaire an 11

Marianne LETELLIER veuve CORBIN : née à Niort, demeurant à Bordeaux / 38 ans – taille 1,585 – cheveux et sourcils châtains – yeux gris – nez bien – bouche moyenne – menton rond – visage rond / allant à Saint-Domingue pour affaires d'intérêt en emmenant avec elle son fils âgé de 12 ans / présent passeport valable pour 3 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 28 brumaire an 11

Pierre JAGAULT : homme de lettres / né à Thouars, demeurant à Avensan / 38 ans – taille 1,705 – cheveux et sourcils châtains – front grand – yeux gris – nez et bouche moyens – visage ovale / allant en Italie pour affaires d'intérêt / présent passeport valable pour 4 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 6 vendémiaire an 12

Jean GAUTRON : autorisé par ses père et mère / né à Niort, demeurant à Bordeaux / 10 ans – taille croissante – cheveux et sourcils châtains – front moyen – yeux bruns – nez bien – bouche moyenne – menton rond – visage rond / allant à Boston pour son instruction / présent passeport valable pour 3 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 5 fructidor an 12

Pierre MAUPILLIER : né à Chanteloup, demeurant à Bordeaux / 37 ans – taille 1,652 – cheveux et sourcils châtains – front moyen – yeux châtains – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale / allant à Saint-Sébastien pour de là aller à la Guadeloupe pour affaires de famille / présent passeport valable pour 3 décades seulement pour sortir du territoire de la République / Bordeaux, le 21 thermidor an 12

BARRION (pas de prénom) Dame DUQUESNE : née à Châtillon, demeurant à Bordeaux / allant à Tonnengen (Danemark) pour affaires de famille / 36 ans – taille 1,75 – cheveux et sourcils châtains –

front grand – yeux bruns – nez relevé et épaté – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / sa pétition Bordeaux, le 18 juillet 1809

Louis BIRÉ : négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Mayence et autres villes d'Allemagne pour affaires de commerce / 52 ans – taille 1,75 – cheveux et sourcils châtains – barbe brune – front élevé – yeux bruns – nez aquilin – bouche moyenne – menton rond – visage ovale coloré / sa pétition / Bordeaux, le 9 juillet 1810

D^{lle} Zoé MARCHAND DE FIEF JOYEUX : née à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à La Martinique près de son oncle / 21 ans – taille 1,59 – cheveux, sourcils châtains – front rond – yeux châtains – nez bien – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint clair / autorisation par Son Excellence le ministre de l'Intérieur /Bordeaux, le 17 mars 1819

Paul Émile BORDIER : docteur en médecine / né à Melle, demeurant à Bordeaux / allant à La Guadeloupe pour y résider / 27 ans – taille 1,72 – cheveux et sourcils noirs – barbe brune – front moyen – yeux châtains – nez épaté – bouche moyenne – menton rond – visage plein – teint coloré / Bordeaux, le 3 avril 1819

Cinna MONTASSIER : lapidaire / né à Niort, demeurant à Audenaye / allant à Buenos Aires pour affaires de commerce / 30 ans – taille 1,62 – cheveux et sourcils châtains – barbe châtain clair – front grand – yeux gris – nez petit – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint pâle / autorisation de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur / Bordeaux, le 5 décembre 1825

Alexandre GENDRON : élève bandagiste / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à La Havane près d'un de ses frères / 13 ans – taille 1,54 (4 pieds 8 pouces), cheveux et sourcils châtains – front rond – yeux bruns – nez gros – bouche petite – menton rond – visage ovale – teint clair / un passeport accordé à la mairie de Poitiers, une autorisation du père de l'impétrant, la demande du sieur GENDRON son oncle, avis favorable maire Bordeaux / Bordeaux, le 18 janvier 1828

Jacques COUSIN : muletier / né à La Mothe-Saint-Héray, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires prendre des mulets / 36 ans – taille 1,65 (5 pieds 1 pouce) – cheveux châtain foncé – sourcils et barbe noirs – front haut – yeux gris – nez moyen – bouche petite – menton grand – visage ovale – teint ordinaire / un passeport périmé délivré par nous /Bordeaux, le 5 octobre 1831

Pierre DESMIERS : marchand mercier / né à Villiers-en-Bois, demeurant à Beauvoir et présentement à Bordeaux / allant à New York y exercer sa profession /22 ans – taille 1,62 – cheveux et sourcils châtains – barbe peu fournie – front couvert – yeux châtains – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / atrophie et privation de l'articulation des phalanges extrêmes de l'index gauche / sa demande, un passeport du préfet du 7 septembre, un certificat de libération du service militaire a été exhibé / Bordeaux, le 4 juin 1832

Jean BARONNET : forgeron taillandier / né à Villiers-en-Bois, demeurant à Melle et présentement à Bordeaux /allant à New York y exercer sa profession / 21 ans – taille 1,73 (5 pieds 4 pouces) – cheveux et barbe châtain clair – sourcils châtains – front rond – yeux gris – nez fort – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint coloré / marques de rousseurs / sa pétition, un passeport et l'avis du maire de Bordeaux / Bordeaux, le 5 juin 1832

Édouard DANSO : agent consulaire de France à Guyama (Porto Rico) / né à Saint-Martin-de-Sanzay, logé à Bordeaux, demeurant à Guyama / allant à Porto Rico rejoindre son domicile / 36 ans – taille 1,78 (5 pieds, 6 pouces) – cheveux, sourcils et barbe châtains – front haut – yeux bruns – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / un signe près du nez côté droit / sa demande et un passeport provisoire / Bordeaux, le 6 décembre 1833

François Adolphe BACHELIER : commis voyageur / né à Maison-Blanche, demeurant à Bordeaux / allant à Posen en Prusse pour ses affaires / 26 ans – taille 1,78 (5 pieds 6 pouces) – cheveux châtain foncé –

sourcils et barbe châtains – front ordinaire – yeux gris – nez bien – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint blanc / avis maire / Bordeaux, le 5 juillet 1835 // allant à Riga / Bordeaux, le 9 mars 1837

ANDRÉ (pas de prénom) : avec sa femme âgée de 28 ans / bottier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires y exercer sa profession / 34 ans – taille 1,68 (5 pieds 2 pouces) – cheveux, sourcils et barbe châtains – front moyen – yeux châtains – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / avis maire /Bordeaux, le 9 janvier 1836

Jules BOUTET-DESGENNETIÈRE : né à Usseau, demeurant à Bordeaux / allant à Vera Cruz / 16 ans – taille 1,82 (5 pieds 7 pouces) – cheveux et sourcils châtains – front rond – yeux bleus – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint frais / Bordeaux, le 16 mars 1836

Auguste DEPIERRIS : commis négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant au Mexique / 23 ans – taille 1,69 (5 pieds 3 pouces) – cheveux, sourcils et barbe châtains – front élevé – yeux bleus – nez gros – bouche grande – menton rond – visage rond – teint coloré / avis maire / Bordeaux, le 18 mars 1836

Silvain THONNARD DU TEMPLE : commis négociant / né à Pierrefitte, demeurant à Bordeaux / allant à Vera Cruz / 20 ans – taille 1,75 – cheveux châtain clair – sourcils châtains – barbe naissante – front rond – yeux gris – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – teint coloré / un signe au bas de l'oreille gauche / Bordeaux, le 1er mars 1837

Jules DELPIERRETS : commis négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Vera Cruz / 23 ans – taille 1,67 – cheveux, sourcils châtains – barbe naissante – front large et découvert – yeux gris – nez court et gros – bouche grande – menton rond – visage rond – teint pâle / Bordeaux, le 3 janvier 1838

André Paul BERNARD : commis négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant au Mexique / 25 ans – taille 1,76 (5 pieds 5 pouces) – cheveux, sourcils et barbe noirs – front moyen – yeux châtains – nez pointu – bouche petite – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / Bordeaux, le 8 janvier 1838

Narcisse FOURREAU : né à Airvault, demeurant à Bordeaux / allant à La Nouvelle-Orléans / 24 ans – taille 1,79 – cheveux, sourcils et barbe bruns – front large – yeux bruns – nez gros – bouche grande – menton long – visage ovale – teint brun / avis maire / Bordeaux, le 7 janvier 1839

Auguste Frédéric GUILLON : sellier / né à Châtillon, demeurant à Bordeaux / allant à Santiago de Cuba / 20 ans – taille 1,75 – cheveux et sourcils noirs – barbe brune – front étroit – yeux noirs – nez petit et gros – bouche moyenne – menton long – visage ovale – teint brun coloré / avis maire / Bordeaux, le 10 août 1839

Auguste CHESSÉ : accompagné de sa femme née LARROBAS / négociant / né à Thouars, demeurant à Bordeaux / allant à Valparaiso exercer sa profession / 36 ans – taille 1,70 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front moyen – yeux gris foncé – nez et bouche moyens – menton rond – visage grand ovale – teint blanc / Bordeaux, le 1er avril 1842

Louis FOUGÈRE : accompagné de son fils âgé de 14 ans / cordonnier / né à Sainte-Pezenne, demeurant à Bordeaux / allant à Lima exercer son état / 37 ans – taille 1,78 – cheveux et barbe châtain foncé – sourcils châtains – front haut – yeux gris – nez large – bouche moyenne – menton rond – visage large – teint ordinaire / une cicatrice au haut du front / avis maire / Bordeaux, le 24 novembre 1842

Charles POUPELET : fabricant de chandelles / né à Saint-Maixent, demeurant à Frontenay / allant à Vera Cruz pour affaires de commerce / 38 ans – taille 1,80 – cheveux, sourcils et barbe bruns – front découvert – yeux gris bleus – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint pâle une petite verrue à la joue gauche / un passeport périmé par le maire de Niort / un certificat maire de Frontenay / Bordeaux, le 2 décembre 1842

Pierre SEMELIER : domestique de M. PARIS / né à Saint-Maixent, demeurant à Bordeaux / allant à Bruxelles par Paris, accompagné M. PARIS / 34 ans – taille 1,72 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux châtains – nez gros – menton rond – visage ovale – teint brun / Bordeaux, le 19 avril 1844

Victoire AUVERGNAT dame FAUGÈRES : accompagnée de sa fille Lisa âgée de 14 ans / brodeuse / née à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Caquimbo rejoindre son mari / 34 ans – taille 1,56 – cheveux et sourcils noirs – front couvert – yeux châtain foncé – nez court – bouche grande – menton rond – visage large – teint clair / avis maire / Bordeaux, le 28 juin 1844

François DELUMEAU : accompagné de sa femme née Hélène MAHÉ et ses deux enfants Alexandre et Adélaïde / cocher / né à Secondigny, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid y exercer son état / 37 ans – taille 1,64 – cheveux et barbe grisonnants – sourcils châtains – front découvert – yeux roux – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun coloré / avis maire / Bordeaux, le 14 août 1844

François GUÉRIN : agriculteur / né à Saint-Maixent, demeurant à Bordeaux / allant à la Havane sur le navire « Le Guaditano » y travailler / 43 ans – taille 1,66 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front couvert – yeux gris – nez aquilin – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / avis maire / Bordeaux, le 9 janvier 1846

Charles DE NOSSAY : négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Londres par Paris pour affaires de commerce / 36 ans – taille 1,80 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front haut et découvert – yeux châtains – nez bien – bouche moyenne – menton fourchu à fossette – visage plein – teint coloré / Bordeaux, le 3 avril 1846

Jean Pierre PETIT : cuisinier / né à Melle, demeurant à Bordeaux / allant à La Nouvelle-Orléans pour affaires / 57 ans – taille 1,60 – cheveux et sourcils grisonnants – barbe châtains – front rond – yeux roux – nez fort – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / un signe sur la joue gauche près le nez / avis maire / Bordeaux, le 30 janvier 1847

André FRANC : peintre et vitrier / né à Thouars, demeurant à Bordeaux / allant à Bilbao par Bayonne / 27 ans – taille 1,66 – front peu couvert – yeux châtains bruns – nez un peu long - bouche grande – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / Bordeaux, le 24 décembre 1847

Françoise DAUGARD Dame ICHON / rentière / née à Chef-Boutonne, demeurant à Bordeaux / allant à Brême par Paris / 66 ans – taille 1,58 – cheveux châtains grisonnants – sourcils châtains – front haut – yeux châtains – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage creux – teint ordinaire / avis maire / Bordeaux, le 16 novembre 1848

Alexis GODEAU : accompagné de sa femme âgée de 24 ans / tapissier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à La Nouvelle-Orléans / 28 ans – taille 1,64 – cheveux, sourcils châtains – barbe rousse – front ordinaire – yeux châtains – nez court – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / des tâches de rousseurs à la figure / Bordeaux, le 2 octobre 1849

Pierre Raymond DE BOUCHET DE MARTIGNY : autorisé par son père / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Calcutta sur le navire « Le Phénix » / 19 ans – taille 1,70 – cheveux et sourcils châtain clair – barbe blonde – front petit – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage rond – teint coloré / certificat / Bordeaux, le 8 mars 1850

Benjamin MAUDUIT : propriétaire / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Valladolid / 43 ans – taille 1,67 – cheveux, sourcils et barbe noirs – front dégagé – yeux bruns – nez relevé – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint brun / avis maire / Bordeaux, le 7 novembre 1850

Louis Alexandre PORTRON : cordonnier / né à Pamproux, demeurant à Bordeaux / allant à Vera Cruz sur le navire « Le Péruvien » / 24 ans – 1,60 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front couvert – yeux bleus – nez épaté – bouche ordinaire – menton rond – visage rond – teint coloré / avis maire / Bordeaux, le 24 avril 1851

Jean Joseph Adolphe RICARD : physicien chimiste / né à Chef-Boutonne, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid pour affaires / 44 ans – taille 1,65 – cheveux, sourcils et barbe noirs – front haut – yeux bleus – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / une cicatrice au-dessus du sourcil droit et une au menton / avis maire / Bordeaux, le 25 juillet 1851

Adrien DOMAZANT : accompagné de sa femme âgée de 24 ans / rentier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Burgos en Espagne / 30 ans – taille 1,60 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux roux – nez pointu – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint coloré / quelques petits signes sur la joue droite / avis maire / Bordeaux, le 30 juin 1851

Amédée BEAUZIER : né à Saint-Maixent, demeurant à Bordeaux / allant au Mexique sur le navire « La Cantatrice » / 21 ans – taille 1,62 – cheveux, sourcils châtains – barbe naissante – front ordinaire – yeux bleus – nez moyen – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / avis maire / Bordeaux, le 25 septembre 1851

Pascal BOINOT : commis négociant / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « La Reine de Prusse » pour affaires / 35 ans – taille 1,68 – cheveux et sourcils châtain clair – barbe blonde – front couvert – yeux gris bleus – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / gravé légèrement de la petite vérole / avis maire / Bordeaux, le 21 avril 1852

Charles Ernest BASTARD : accompagné de sa femme née Marie Augustine Mathilde POIRIER âgée de 22 ans / propriétaire / né à Grand-Prissé, demeurant à Bordeaux / allant à Nice / 30 ans – taille 1,75 – cheveux et sourcils blonds – barbe rousse – front découvert – yeux bleus – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint clair / avis maire / Bordeaux, le 20 novembre 1852

Charles BRAULT : commis / né à Saint-Maixent, demeurant à Bordeaux / allant à la Nouvelle-Orléans sur le navire « Charles Thompson » pour affaires / 25 ans – taille 1,64 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front couvert – yeux bruns – nez long – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint clair / privé de l'œil gauche / avis du maire / Bordeaux, le 6 décembre 1852

Augustin FAVREAU : maître d'hôtel / né à Airvault, demeurant à Bordeaux / allant à San Francisco sur le navire « Le Benjamin » / 26 ans – taille 1,63 – cheveux et sourcils châtains – barbe rousse – front découvert – yeux châtains – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint coloré / avis du maire / Bordeaux, le 12 mai 1853

Gustave GAUTRON : serrurier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à la Havane sur le navire « La Marie » / 21 ans – taille 1,75 – cheveux, sourcils et barbe noirs – front découvert – yeux gris roux – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint brun / une cicatrice au-dessus du nez / avis maire / Bordeaux, le 14 mai 1853

Bernard LACUVE : accompagné de sa femme Hermance PELLETIER et une fille Marie Louise, 10 mois / commis négociant / né à Chef-Boutonne, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « Henriette » / 36 ans – taille 1,78 – cheveux, sourcils châtain foncé – barbe rousse – front bombé – yeux bleus – nez moyen – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint clair / louche / Bordeaux, le 3 septembre 1854

Jean Louis PREVERAUX : en douanier / né à Chizé, demeurant à Bordeaux / allant à La Nouvelle-Orléans sur le navire « Le Denmark » y travailler / 26 ans – taille 1,72 – cheveux châtain foncé – sourcils châtains moyens – barbe châtain clair – front couvert – yeux châtains roux – nez épaté – bouche moyenne –

menton rond – visage rond – teint brun / avis maire / Bordeaux, le 26 octobre 1854

Théophile DELAAGE : négociant / né à Bessines, demeurant à Libourne / allant en Belgique, Prusse, Hollande et Angleterre / 22 ans – taille 1,68 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front ordinaire – yeux gris – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint frais / Bordeaux, le 11 Janvier 1855 / allant en Belgique, Prusse, Hollande, Angleterre et Allemagne / Bordeaux, le 26 novembre 1856 // allant en Belgique, Prusse, Hollande, Angleterre et Allemagne / avis maire Libourne / Bordeaux, le 11 décembre 1857

Jean Jacques Eugène Stanislas JEAN : charpentier / né à Cerizay, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « Le Corriolan » / 35 ans – taille 1,65 – cheveux, sourcils et barbe châtain foncé – front ordinaire – yeux gris brun – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun coloré / avis de police / Bordeaux, le 19 juin 1856

D^{lle} Marie HERPAIN : domestique / né à Montigné, demeurant à Bordeaux / allant à Saint Sébastien en Espagne / 40 ans – taille 1,54 – cheveux châtains – sourcils châtain clair – front moyen – yeux châtain clair – nez moyen – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint coloré / avis de police / Bordeaux, le 9 août 1856

Camille Antoinette ZABIELA : modiste / née à Soudan, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid / 24 ans – taille 1,54 – cheveux et sourcils châtains – front ordinaire – yeux châtains – nez bien fait – bouche moyenne – menton rond – visage plein – teint coloré clair / avis de police / Bordeaux, le 11 novembre 1856

François BRUNET : entrepreneur de travaux / né à Saint-Symphorien, demeurant à Cenon-la-Bastide / allant en Espagne / 45 ans – taille 1,73 – cheveux bruns, sourcils châtains – barbe rousse – front large – yeux gris – nez et bouche moyens – menton rond – teint coloré / avis maire Cenon-la-Bastide / Bordeaux, le 11 avril 1857

Jean BRUNET : entrepreneur de travaux / né à Saint-Symphorien, demeurant à Cenon-la-Bastide / allant en Espagne pour affaires de commerce / 26 ans – taille 1,70 – cheveux châtains – sourcils châtain clair – barbe blonde – front couvert – yeux bleus – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / la perte de l'œil droit / avis maire Cenon-la-Bastide avec un passeport périmé et un certificat / Bordeaux, le 14 avril 1857

Louis DONNIZEAU : entrepreneur de travaux / né à Saint-Romans, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid en Espagne / 32 ans – taille 1,70 – cheveux et sourcils noirs – barbe châtains – front bombé – yeux roux – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage rond – teint coloré / avis de police /Bordeaux, le 15 avril 1857

Gustave LAURENCE : avec sa dame née Amélie SADOUX âgée de 33 ans / sous-inspecteur des douanes / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Genève (Suisse) par Aix les Bains (Savoie) pour son agrément / 42 ans – taille 1,70 – cheveux, sourcils et barbe bruns – front couvert – yeux bruns – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage plein – teint ordinaire / un passeport à l'intérieur avec avis de police / Bordeaux, le 16 juillet 1857

Charles Ernest BASTARD : négociant / né à Prin-Deyrançon, demeurant à Bordeaux / allant en Belgique et en Prusse / 35 ans – taille 1 ,75 – cheveux et sourcils blonds – barbe rousse – front découvert – yeux bleus – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint clair / un passeport périmé avec l'avis de police / Bordeaux, le 7 septembre 1857

Jean GANIVET : tailleur de pierre / né à Louzy, demeurant à Bordeaux / allant à Castilla Viza (Espagne) 39 ans – taille 1,75 – cheveux et barbe gris – sourcils châtains – front découvert – yeux gris bleus – nez petit – bouche moyenne – menton rond – visage rond – teint coloré / avis de police / Bordeaux, le 25 septembre 1857

Jules Pierre BOUCHET : commis négociant / né à Paizay-le-Chapt, demeurant à Bordeaux / allant à Genève en Suisse / 31 ans – taille 1,58 – cheveux châtains grisonnants – sourcils et barbe châtains – front couvert – yeux roux – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / avis de police / Bordeaux, le 5 novembre 1857

Jules LEVESQUE : avec sa femme née Jeanne LARGETEAU âgée de 22 ans / avocat / né à Melle, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid / 26 ans – taille 1,80 – cheveux châtain clair – sourcils et barbe châtains – front haut – yeux bleus – nez long – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / Bordeaux, le 27 septembre 1858

Jean François BOINOT : manufacturier / né à Niort, demeurant à Floirac / allant à Madrid pour affaires de commerce / 43 ans – taille 1,72 – cheveux et barbe châtains – sourcils noirs – front rond – yeux châtain clair – front rond – nez régulier – bouche moyenne – visage ovale – teint ordinaire / un signe à la joue gauche / un passeport périmé / Bordeaux, le 29 octobre 1858

Pauline COURAULT dame CARAOU : femme de chambre / née à Saint-Maixent, demeurant à Bordeaux allant à Rome en Italie pour accompagner ses maîtres / 33 ans – taille 1,56 – cheveux et sourcils châtains – front ordinaire – yeux bleus – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint pâle / une verrue au coin de la lèvre gauche / avis de police / Bordeaux, le 24 novembre 1858

Pierre BILLY : horloger / né à Pugny, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid y exercer sa profession / 24 ans – taille 1,65 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux roux – nez et bouche moyens – menton rond – visage plein – teint coloré /avis de police / Bordeaux, le 10 mai 1859

Joseph VIGIER : marchand de bois / né à Chef-Boutonne, demeurant à Bordeaux / allant à Santander en Espagne pour commerce / 34 ans – taille 1,70 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front ordinaire – yeux gris – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage plein – teint coloré / Bordeaux, le 4 novembre 1859 // allant en Espagne / Bordeaux, le 26 août 1869

Marie Jeanne GIRARD : domestique / née à Airvault, demeurant à Bordeaux / allant à La Havane / 32 ans – taille 1,57 – cheveux et sourcils noirs – front étroit – yeux châtains – nez relevé – bouche moyenne – visage ovale – teint coloré / Bordeaux, le 31 mai 1860

Jean Baptiste MAIN : docteur en droit / né à Melle, demeurant à Bordeaux / allant en Espagne / 75 ans – taille 1,62 – cheveux blancs – sourcils châtains grisonnants – barbe grise – front découvert – yeux bleus – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint coloré / Bordeaux, le 22 juin 1860

Eugène SOUQUET : bourrelier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires / 27 ans – taille 1,67 – cheveux, sourcils et barbe bruns – front rond – yeux bruns – nez et bouche moyens – menton rond – teint brun / Bordeaux, le 5 décembre 1860

Adet LÉPINE : avec sa femme née Marie GENDRI, âgée de 30 ans et deux enfants, Lucien SURY âgé de 10 ans et Adet LÉPINE âgé de 4 ans / tanneur / né à Niort, demeurant à Floirac / allant en Nouvelle-Zélande / 26 ans – taille 1,68 – cheveux, sourcils châtains – barbe blonde – front ordinaire – yeux bleus – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint coloré / cicatrice à côté de l'œil droit / Bordeaux, le 19 décembre 1860

Hippolyte DILLÉ : marchand de grains / né à Niort, y domicilié / allant à Santiago de Cuba / 27 ans – taille 1,70 – cheveux, sourcils et barbe blonds – front haut – yeux bleus – nez gros – bouche moyenne – menton fourchu – visage ovale – teint ordinaire / une cicatrice entre les deux sourcils / un passeport à l'intérieur / Bordeaux, le 21 juin 1861

Pierre THIBAULT : employé de commerce / né à Chenay, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires / 33 ans, taille 1,77, cheveux, sourcils châtain clair – barbe rousse – front découvert – yeux bleus – nez

ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / claudication de la jambe gauche / Bordeaux, le 13 juillet 1861

Auguste CHAIGNEAU : cuisinier / né à Argenton-l'Église, demeurant au Bouscat / allant à l'île de la Réunion par le navire « Le Zodiaque » / 22 ans – taille 1,56 – cheveux et sourcils châtain clair – barbe naissante – front découvert – yeux bleus – nez ordinaire- bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint clair / avis maire du Bouscat et récépissé télégraphe / Bordeaux, le 23 juillet 1861

Jacques EPRON : accompagné de sa femme / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant en Italie / 49 ans – taille 1,75 – cheveux, sourcils et barbe bruns – front ordinaire – yeux bruns – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint clair / gravé / Bordeaux, le 3 novembre 1861

François Hippolyte Léopold CHASTIN : commis voyageur / né à Saint-Léger, demeurant à Bordeaux / allant à Pampelune / 32 ans – taille 1,68 – cheveux, sourcils châtains – barbe châtain clair – front couvert – yeux bleus – bouche moyenne – menton à fossette – visage ovale – teint clair / Bordeaux, le 30 mai 1862

Jean Baptiste Hippolyte GLAVIEUX : né à Villiers-en-Bois, demeurant à Bordeaux / allant à Valladolid en Espagne / 40 ans – taille 1,74 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front haut – yeux gris bleus – nez ordinaire – bouche grande – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / petite cicatrice au milieu du front / Bordeaux, le 16 juillet 1862

Théophile JUIN : accompagné de sa femme et son enfant / ferblantier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « L'Arago » / 31 ans – taille 1,65 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front découvert – yeux roux – nez et bouche moyens – menton relevé – visage ovale – teint clair coloré / un signe sur la joue droite / une cicatrice sur le sourcil droit / Bordeaux, le 8 mai 1863

Eugène Mathieu BIÉNABE : commis / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid / 14 ans – taille 1,55 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux châtains – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint clair/ cicatrice à la joue droite / sur la demande de son père gendarme à la résidence de Bordeaux / Bordeaux, le 1er août 1864 // allant à Madrid / Bordeaux, le 4 mai 1866

Victor BEDENNEAU : peintre / né à Parthenay, demeurant à Bordeaux / allant à Lisbonne / 24 ans – taille 1,62 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux châtains – nez et bouche moyens – visage ovale – teint ordinaire / louche de l'œil gauche / Bordeaux, le 31 mars 1865

Madeleine JEAN : accompagnée des trois enfants de M. Jérémie COLLIN avec leur gouvernante Mlle Caroline FAURE âgée de 42 ans / née à Brioux, domiciliée / allant à La Nouvelle-Orléans / 29 ans – taille 1,45 – cheveux et sourcils châtain clair – front ordinaire – yeux bleus – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / passeport délivré à Brioux le 17 mai 1865 / Bordeaux, le 22 mai 1865

Paul Auguste MERIT : terrassier / né à Saint-Laurs, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « L'Africain » / 36 ans – taille 1,65 – cheveux, sourcils et barbe noirs – front bas – yeux gris – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / Bordeaux, le 9 juin 1865

Dlle Ernestine GODEAU : tailleuse de robes / née à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à San Francisco 32 ans – taille 1,54 – cheveux et sourcils châtains – front couvert – yeux bruns – nez court – bouche moyenne – menton moyen – visage moyen – teint clair / rousseurs / Bordeaux, le 15 décembre 1865

Paul Louis PROUST : né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Rome / 26 ans, taille 1,66 – cheveux, sourcils châtains – barbe châtain clair – front découvert - yeux châtains – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire / témoignage / Bordeaux, le 27 février 1868

Alexis POYNOT : constructeur de machines / né à Thénezay, demeurant à Bordeaux / allant à Madrid 50 ans – taille 1,68 – cheveux et sourcils châtains – barbe grisonnante – front rond – yeux châtains – nez ordinaire – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / Bordeaux, le 26 février 1869

Émile BOBIN : lithographe / né à Souché, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires/ 25 ans – taille 1,58 – cheveux et sourcils noirs – barbe châtain – front couvert – yeux roux – nez pointu – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / Bordeaux, le 11 mars 1869

Alexandre BOURDIN : avec sa femme et ses deux enfants de 7 ans et 4 ans ½ / plâtrier / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « Unico » / 37 ans – taille 1,69 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front couvert – yeux gris – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / Bordeaux, le 23 décembre 1869

Jean THIBAULT : né à Lorigné, de passage à Bordeaux / allant à Buenos Aires / 34 ans – taille 1,51 – cheveux et sourcils roux – barbe blonde – front rond – yeux gris – nez bien fait – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / certificat maire Lorigné / Bordeaux, le 9 juin 1870

Simon POITEVIN : avec sa femme Madeleine CAMPAGNE âgée de 34 ans / peintre / né à Sauzé-Vaussais, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires sur le navire « Marie Lucie » / 46 ans – taille 1,76 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front découvert – yeux gris – nez gros – bouche moyenne – menton rond – visage allongé – teint coloré / un acte de naissance et de mariage / Bordeaux, le 31 janvier 1871

Georges Armand PROUST : avec autorisation de son oncle / né à Niort, demeurant à Bordeaux / allant à Londres / 20 ans – taille 1,75 – cheveux et sourcils noirs - barbe naissante – front découvert – yeux noirs – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint brun / Bordeaux, le 1er mai 1871

Aristide Léon VINCENT : ingénieur / né à Parthenay, demeurant à Bordeaux / allant à Lisbonne / 36 ans – taille 1,78 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front découvert – yeux gris – nez épaté – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint clair / Bordeaux, le 4 novembre 1872

Prosper BROCHET : avec sa femme et ses deux enfants / né à Airvault, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires / 45 ans – taille 1,72 – cheveux et sourcils noirs – barbe grisonnante – front ordinaire – yeux noirs – nez bien fait – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint coloré / Bordeaux, le 24 mai 1873

Jean Baptiste MARTEAU : né à Loubigné, demeurant à Bordeaux / allant à Buenos Aires / 40 ans – taille 1,63 – cheveux, sourcils et barbe châtains – front rond – yeux gris – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint clair / Bordeaux, le 4 juin 1873

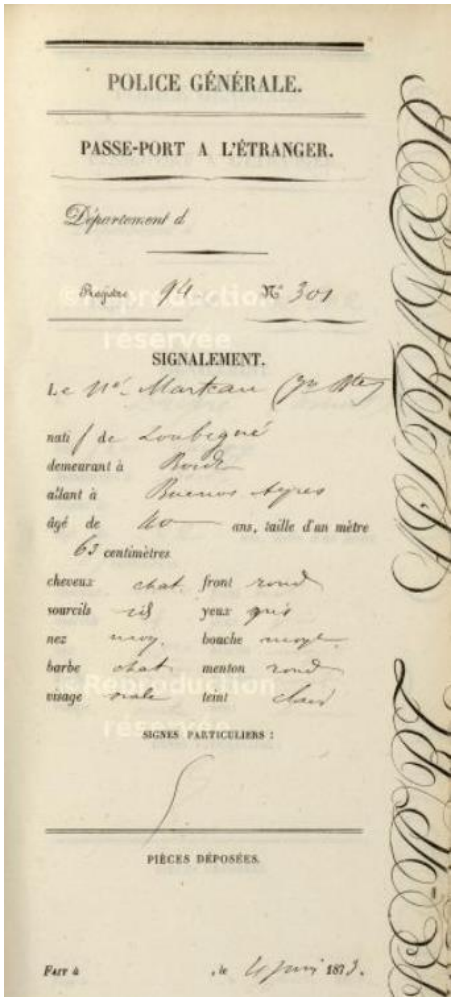

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département d

Registre 14 N° 301

SIGNALEMENT.

Le Nommé Marteau Jean Marie

natif de Loubigné

demeurant à Niort

allant à Buenos Ayres

âgé de 40 ans, taille d'un mètre 63 centimètres

cheveux chat front rond

sourcils id yeux gris

nez moy. bouche moyen

barbe chat menton rond

visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

Fait à le 4 juin 1873.

Passeport de Jean Baptiste Marteau
Source AD33

Bénédicte REIGNER-TROUDE
Adh. 907
(Sources : A.D. 33 - passeports)

DU CÔTÉ DES BLOGS

Ce texte a été publié le 17 décembre 2017 sur le blog « L'arbre de nos ancêtres »

LES COUSINS D'ARGENTINE

Les visites aux Archives départementales sont l'occasion de trouvailles généalogiques, au travers des actes que nous consultons, mais pas seulement. Lors d'un passage aux AD79, en parcourant les bulletins sur les présentoirs de la salle de lecture j'ai découvert un article de Michel Montoux intitulé *Des Ardinois en Argentine à la fin du XIX^e^ siècle : les frères Aubrit*.
Cet article, outre l'intérêt de découvrir la vie de ces jeunes gens partis des Deux-Sèvres vers l'Argentine au XIX^e^ siècle, parle d'une famille que je peux relier à ma généalogie. Tous deux sont les cousins au 4e degré de mes arrière-grands-parents paternels.

Julien et Augustin Aubrit vivent au milieu du XIX^e^ siècle dans le village d'Ardin dans les Deux-Sèvres. Comme leur père, tous deux sont maçons (ou tailleurs de pierres ou carriers, selon les actes). Tous deux se marient : Julien avec Marie-Victoire Pelletier, Augustin avec Marie-Victoire Neau. Des enfants naissent dans les deux familles, à Pamplie, à Ardin, à Coulonges-sur-l'Autize. Mais la vie doit être difficile et, sans doute attirés par l'espoir d'une vie meilleure, les deux frères décident de partir avec leur famille vers l'Argentine. Michel Montoux établit le moment de leur départ en 1889 (en tout cas après juin 1888), mais il n'a pas trouvé de trace de leur passage.

Il évoque la possibilité qu'un autre frère, Jean-Louis, ait choisit de partir avant eux vers l'Amérique du Sud. Le départ de Jean-Louis est finalement confirmé par les recherches de Danièle Billaudeau et Francette Conanec du Cercle généalogique dans le fonds R81 des Archives départementales. La série R concerne les tirages au sort, recensement et registres matricules militaires. Grâce à ce fonds, nous en savons plus le parcours de Jean-Louis. L'armée lui fait parvenir un ordre de route le 11 octobre 1888, il est alors signalé comme résidant à Cordoba en Argentine. L'année suivante, le 10 juillet 1889, il est considéré comme insoumis. De mon côté, j'ai trouvé mention du départ d'un Louis Aubrit depuis le port du Havre sur le paquebot *Paraguay* à destination de La Plata en octobre 1886. L'âge (25 ans), la profession (maçon) correspondent à notre Ardinois ; cependant, son lieu d'origine est noté inconnu. Cette hypothèse me semble plausible même si aujourd'hui rien ne la confirme. Jean-Louis a sans doute devancé ses frères, cependant il ne passe que quelques années en Argentine avant de revenir à Ardin et de s'y marier en 1893.

Pourquoi ces familles choisissent-elles de partir au bout du monde ? Entre 1887 et 1890, l'Argentine cherche à attirer une main-d'œuvre européenne pour participer à la construction du pays. Comme pour l'immigration vers les États-Unis, les candidats reçoivent un visa et prennent un billet sur le bateau d'une compagnie, charge à celle-ci de les transporter et de les nourrir. Très souvent, les candidats au départ remboursent la compagnie au cours des années qui suivent l'arrivée dans leur

nouvelle patrie. Les conditions de la traversée sont loin d'être optimales et il faut ensuite trouver un travail avec un salaire qui permet à peine de survivre ! Sans compter la barrière de la langue qui ne facilite pas les choses.

Immigrés sur le pont d'un transatlantique

Julien et Augustin, partent donc et s'installent en Argentine. Ils sont sans doute passés par un « Conventillo », un de ces lieux d'hébergement construits sur le modèle des couvents et réservés aux immigrés lors de leur arrivée en Argentine. Ils sont à Cordoba et/ou à Mercedes (province de Buenos-Aires) en juin 1889, quand naît une fille chez Augustin et Marie-Victoire. D'autres enfants voient le jour dans les années qui suivent.

Conventillo à Buenos-Aires vers 1900 (Wikipédia)

Julien et sa famille s'établissent dans leur nouveau pays. Mais l'Argentine n'est pas l'Eldorado que laissaient miroiter les campagnes de recrutement. Au bout de 10 ans, Augustin, contrairement à Julien, finit par revenir en France en juin 1899, avec 5 enfants : l'aîné a 18 ans et le plus jeune 4 ans. Ils s'installent à Saint-Pompain, à quelques kilomètres d'Ardin le village natal. La famille retrouve la vie qu'elle connaissait, le père reprend son travail de maçon, les enfants grandissent. En 1914, quand la guerre éclate, Arthur, le plus jeune des fils, né en 1895 à Mercedes, part au front. Quelques mois plus tard, le 27 juillet 1915, il est tué au bois de la Gruerie en Argonne, bien loin des Deux-Sèvres et encore plus de l'Argentine. Augustin, Marie-Victoire et leurs autres enfants poursuivent leur vie dans le Poitou. Sans doute ont-ils écrit à Julien et aux siens, mais aujourd'hui il ne semble plus y avoir de lien avec les cousins restés en Argentine.

Oui je vous le concède, voici une parenté fort lointaine, finalement les descendants de frères Aubrit sont mes cousins au 8e degré ! Mais pour moi qui rêve de me trouver des cousins québécois, l'Argentine m'a offert l'occasion d'un voyage que je ne pouvais manquer !

Sources : *Des Ardinois en Argentine à la fin du XIXe siècle : les frères Aubrit*. Michel Montoux. In : Orcanye n° 24 : association histoire et patrimoine de Béceleuf et des environs. Décembre 2016.

Sylvie DEBORDE
L'arbre de nos ancêtres

CÉLÉBRITÉS AYANT QUITTÉ DES DEUX-SÈVRES

Pour conclure ce dossier *Quitter les Deux-Sèvres*, voici dans l'ordre de naissance une petite sélection d'hommes et de femmes nés en Deux-Sèvres, devenus célèbres et décédés plus ou moins loin, en dehors de leur département natal. Peut-être cousinez-vous avec un d'entre eux !

1. **Éléonore Desmier d'Olbreuse** surnommée la grand-mère de l'Europe : 3 janvier 1639 (Usseau) – 5 février 1722 (Celle / Allemagne)
2. **Françoise d'Aubigné**, madame de Maintenon, épouse secrète de Louis XIV : 27 novembre 1635 (Niort) – 15 avril 1719 (Saint-Cyr-l'École)
3. **Jacques de Liniers**, héros argentin, vice-roi du Rio de la Plata : 25 juillet 1753 (Niort) – 26 août 1810 (Cabeza de Tigre / Argentine)
4. **Louis de Fontanes**, écrivain : 6 mars 1757 (Niort) – 17 mars 1821 (Paris)
5. **René Caillié**, explorateur : 19 novembre 1799 (Mauzé-sur-le-Mignon) – 17 mai 1838 (La Gripperie-Saint-Symphorien)
6. **Pierre Marie Philippe Aristide Denfert-Rochereau**, officier supérieur, défenseur de Belfort en 1870-1871 : 11 janvier 1823 (Saint-Maixent-l'École) – 11 mai 1878 (Versailles)
7. Nelly Fouillet dite **Claire Sainte-Soline**, écrivaine : 18 septembre 1891 (Melleran) – 14 octobre 1967 (Paris)
8. Gaston Barré dit **Robert Dalban**, acteur : 19 juillet 1903 (Celles-sur-Belle) – 3 avril 1987 (Paris)
9. **Henri-Georges Clouzot**, réalisateur : 20 novembre 1907 (Niort) – 12 janvier 1977 (Paris)
10. **Pierre Moinot**, écrivain et académicien : 29 mars 1920 (Fressines) – 6 mars 2007 (Paris)
11. **Jean Richard**, acteur et directeur de cirque : 18 avril 1921 (Bessines) – 12 décembre 2001 (Senlis)

Raymond DEBORDE

1

2

3

4

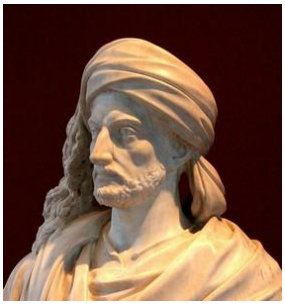
5

6

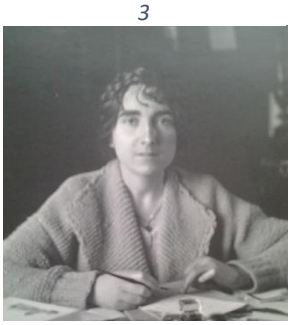
7

8

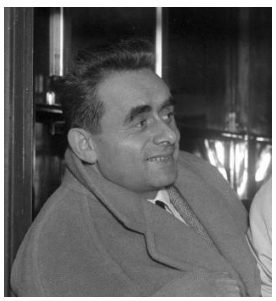
9

10

11

ANDRÉ BROSSARD ET LA GUERRE DE 1870

Il semble que François "André" Patient BROSSARD ait toujours utilisé son second prénom, André comme prénom d'usage.

François "André" Patient Brossard - Naissance et reconnaissance…

François André Patient (mon sosa 14) est né le 29 janvier 1850, à 10 heures du matin, d'**André BROSSARD (**âgé de 23 ans, fileur, demeurant à La Gasse, à Azay-sur-Thouet, et de **Louise Joséphine GARREAU(LT),** âgée de 18 ans, pas d'indication de profession, demeurant même lieu.
Si c'est bien son père qui le déclare à la mairie d'Azay-sur-Thouet, le maire indique pourtant : « fils naturel », en marge de l'acte de naissance, parce que ses deux parents ne sont pas mariés.
Ces parents se marient le 8 avril 1850. Mais ils ne pensent pas à reconnaitre leur fils naturel dans l'acte de mariage : cette reconnaissance et légitimation n'est en effet pas automatique d'autant que la mère ne l'a pas officiellement reconnu…

Ce n'est que le 7 septembre 1875 qu'ils effectuent cette démarche par une déclaration en mairie d'Azay-sur-Thouet, François "André" Patient a alors 25 ans. L'un des témoins de cette reconnaissance est Charles BROSSARD, âgé de 45 ans. Il semble donc qu'il s'agisse d'un frère d'André, le père…
On ne sait pratiquement rien de la jeunesse d'André. Son père est qualifié de fileur, c'est-à-dire d'ouvrier fabricant du fil à partir de fibres (laine, lin, chanvre…). Depuis la Révolution industrielle, les fileurs étaient, généralement, des employés d'usine de filatures. Il y avait bien une filature de laine à Azay-sur-Thouet, fondée en 1829.
Maman disait que les parents de son grand-père étaient tisserands et que le garçonnet passait du temps couché sous le métier à tisser pour raccorder les fils qui se rompaient et cela dès qu'il a été en âge de le faire. Mais ce n'est peut-être qu'une part de la "légende familiale"…

François "André" Patient Brossard et la Guerre de Septante[1]…

VOICI CE QUE MAMAN RACONTAIT DE LA GUERRE DE SEPTANTE DE SON GRAND-PÈRE :
André a été incorporé dans l'armée en 1870 au titre du recrutement du service militaire par tirage au sort. Il aurait tiré un « bon numéro » qui l'exemptait, mais il aurait accepté, contre espèces sonnantes et trébuchantes, d'échanger son numéro et sa place au profit du fils d'un notable qui, lui, avait un mauvais numéro.
Il s'est donc retrouvé dans l'Armée de la Loire, avec son meilleur copain.
Ils n'ont jamais vu le feu. L'Armée de la Loire a toujours reculé et elle a terminé sa retraite à Bordeaux…
À la démobilisation générale, André et son copain n'ont pas été démobilisés immédiatement. Il a d'abord fallu qu'ils passent par une prison militaire pour faute…
Oh, il ne s'agissait pas d'un manquement à l'honneur ou d'une tentative de désertion. Le motif est, on ne peut plus, ridicule : on a découvert, quand il a rendu son fusil, que pépé André avait sa balle chargée à l'envers ! quant à son copain, il avait perdu son shako (ou schako, dit aussi mirliton) et l'avait remplacé par son mouchoir noué aux quatre coins…
Rien de plus, rien de moins…

RÉFLEXION CRITIQUE :
L'histoire du recrutement par tirage au sort avec rachat des mauvais numéros est possible mais sans doute difficile à accréditer.
Celles de la balle à l'envers et du shako perdu sont très certainement invérifiables…
Cependant, on peut déjà noter que l'Armée de la Loire a combattu plusieurs fois, notamment à Orléans et Blois. Elle a été dissoute le 14 mars 1871.
Il reste aussi cette médaille commémorative qu'il faudra éclaircir…

---

[1] *Il s'agit de la Guerre Franco-Prussienne de 1870/1871 qui a vu la défaite de la France, la chute du Second Empire et la capture de Napoléon III, la proclamation de l'Empire Allemand, à Versailles, dans la Galerie des Glaces, et la perte de l'Alsace-Lorraine. Le terme ancien de septante pour soixante-dix était en usage dans presque toutes les provinces françaises à l'exception de la région de la capitale…*

La médaille commémorative de la Guerre de 1870 - 1871

Notre médaille

L'insigne est une Médaille ronde en bronze patiné, du module de 30 mm, gravure de Georges LEMAIRE. Sur l'avers : elle porte l'effigie de la République casquée et cuirassée, tête à gauche, entourée de la légende RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. C'est le profil d'une artiste à la mode, mademoiselle Fernande Dubois, de l'Opéra-comique, qui fut choisi pour représenter l'effigie de la République. Sur le revers : elle porte un cartouche portant l'inscription AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE, sur un fond de panoplie d'armes, surmonté d'un étendard et du millésime 1870 - 1871.
Le ruban a une largeur de 36 mm, il est vert coupé par quatre raies verticales noires ; l'ensemble formant une alternance de neuf raies de 4 mm (les raies noires pour le deuil de la patrie). Il existe deux agrafes, une agrafe de style oriental en argent ou métal argenté avec l'inscription ENGAGÉ VOLONTAIRE et une agrafe rectangulaire, non réglementaire, en émail noir avec la date 1870 - 1871.
En ce qui concerne « notre » médaille, la bélière est brisée et ruban et agrafe ont disparu.

CE QU'ON EN DISAIT :

Il y a dans la famille quelques histoires racontées par maman (et, pour certaines, confirmées par tante Raymonde, sa sœur).
Force est de reconnaître qu'elles tiennent, en grande partie de la légende.
Une légende n'est pas un conte dont l'histoire est fictive, toute légende tire son origine dans des faits réels, elle concerne des événements, des personnes et des lieux existants ou ayant existé, *mais* au fil des ans, elle s'est modifiée, a été amplifiée et/ou tronquée, déformée par ceux qui l'ont reçue et qui la transmettent.
D'après maman, cette médaille fut attribuée à son grand-père paternel, Louis Félix ROQUIÈRE (°1852, †1886).
Ce Louis Félix l'aurait reçue en remerciement pour son acte de patriotisme : il aurait, en 1870 ou 1871, changé ses Louis d'or contre des pièces de fer (de la menue monnaie) pour participer à l'effort de redressement économique du pays après le désastre de Sedan et la défaite qui coûta à la France la perte de l'Alsace-Lorraine.

RÉFLEXION CRITIQUE

Une première chose est certaine, l'Armée de la Loire [créée à partir de troupes rappelées d'Algérie, de soldats des dépôts et des réserves (régiments de marche), qui forment le 15e corps d'armée sous la direction du général de La Motte-Rouge.] n'a pas fait que reculer. Elle a combattu en Sologne et dans le Loiret. Après une lourde défaite une nouvelle armée de la Loire est constituée qui, elle aussi ira au combat…
Il n'en est pas tout à fait de même pour l'histoire de la médaille…
Mais il devrait être possible de retrouver le nom du titulaire dans les archives de l'Armée, le Service Historique de la Défense (SHD) au château de Vincennes. On trouve dans la sous-série Lz les dossiers individuels des personnes ayant obtenu la médaille commémorative de la guerre de 1870-1871 dans les années 1900.
« Dans les années 1900 » … C'est là où le bât blesse…
Après la guerre de 1870 - 1871, malgré les nombreuses demandes émanant des anciens combattants et de leurs associations, le gouvernement a refusé d'instituer une médaille qui rappellerait ce désastre militaire.
Réclamée par la presse et les diverses associations fraternelles régimentaires d'anciens combattants, une loi fut promulguée le 9 novembre 1911 :

« Il est institué une médaille commémorative pour les combattants de 1870 - 1871 qui justifieront, par pièces authentiques, de leur présence sous les drapeaux en France, en Algérie ou à bord des bâtiments armés, entre le mois de juillet 1870 et le mois de février 1871 inclus »

Les modalités d'application furent déterminées par une circulaire ministérielle :
« Peuvent prétendre à la médaille **les militaires ou anciens militaires, actuellement vivants**, qui étaient présents sous les drapeaux :
1 - dans l'armée active.
2 - dans la garde Nationale Mobile.
3- dans les corps francs reconnus.
4- dans la Garde Nationale mobilisée qui n'a été levée qu'en octobre et novembre 1870.
5 -dans la Garde Nationale sédentaire des villes assiégées (telles que Paris, Strasbourg, Belfort, etc.).
6 - dans les corps et services de la marine.
7 - dans les corps organisés mobilisés en 1870 : douaniers, agents et gardes des forêts, gardiens de la paix de la ville de Paris.
8 - dans les services de la Trésorerie et des Postes aux armées.
9 - dans les gardes nationales sédentaires des villes ouvertes telles que : Châteaudun, Rambervilliers, Dijon, Saint Quentin, Bazeilles, attaquées en 1870- 1871 et dont le gouvernement a reconnu le courage par l'attribution dans leurs armes de la croix de la Légion d'Honneur.

Les engagés volontaires ont droit à une agrafe sur le ruban et à la mention de leur titre sur le brevet.
Louis Félix ne peut donc, en aucun cas, être le bénéficiaire de la médaille : la générosité financière n'est pas une des conditions d'attribution, mais surtout, la médaille n'a pas été attribuée à titre posthume ! il fallait être « actuellement vivant » pour y prétendre.
Et Louis Félix est décédé en 1886.
On sait donc à qui elle n'est pas. Peut-on pour autant l'attribuer sans réserve à l'autre grand-père, André, vétéran de la guerre de 70 et mort en 1928 ?
Ce n'est pas aussi simple !
La médaille était obtenue par l'intermédiaire des sociétés de vétérans. André appartenait-il à une de ces sociétés ? Et si oui, aurait-il demandé la médaille ?
Il faudra donc attendre des recherches (hypothétiques) au château de Vincennes…

Jean-Michel WALCH

PALÉOGRAPHIE

Un texte facile et amusant. Il a été trouvé par Marguerite MORISSON dans le registre de Sainte-Blandine (BMS 1763-1772) à la vue 51 et transcrit par elle.

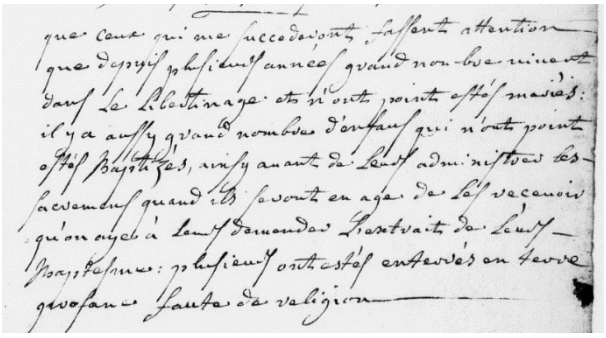

que ceux qui me succèderont fassent attention
que depuis plusieurs années grand nombre vivent
dans le libertinage et n'ont point esté mariés
il y a aussi grand nombre d'enfants qui n'ont point
estés baptizés, ainsy avant de leur administrer les
sacrements quand ils seront en age de les recevoir
qu'on aye a leurs demandes l'extrait de leurs
baptesmes : plusieurs ont estés enterrés en terre
profane faute de religion.

DES REGISTRES PAROISSIAUX À L'ÉTAT CIVIL À MARNES

Comment s'est passée la transition entre registres paroissiaux et état-civil ? On trouve peu d'exemples de la coopération ou de la confrontation issue de cette phase de rupture dans une pratique portée par la religion omniprésente, les différents édits royaux et par-delà les traditions paroissiales et communautaires. Le cas de Marnes nous offre un exemple de continuité douce et mutuellement admise.

Source AD79

Le décret du 20 septembre 1792 réorganise et complète les dispositions ayant jusque-là fait fonction d'état-civil, en l'occurrence les registres de baptêmes, mariages et sépultures tenus par les prêtres des diverses confessions. Il stipule que les registres d'enregistrement de naissances, mariages et décès seront dorénavant séparés et tenus par des officiers publics pouvant être suppléés par le maire ou un officier municipal.

À Marnes, le curé Boutin se plie aux exigences de l'Assemblée Législative. Il précise en préambule de ses actes dès le 9 octobre 1792 conformément aux directives que cet an est « *le premier de legalité de la liberté et de la republique* », ou encore le 15 octobre « *l'an quatrieme de la liberté le premier de legalite et de la republique francoise* », et le 12 novembre « *l'an premier de la republique francoise* ».

Arrive la fin de l'année 1792. On trouve en conclusion :
« *Aujourd'hui trantun decembre mil sept cent quatre vingt douze l'an premier de la republique francoise sur la requisition du procureur de la commune en execution de la loy qui determine le mode de constater létat civil des citoyens, donnée à paris le vingt septembre dernier avons clos et arreté les registres de cete paroisse, concernant les actes de baptêmes, mariages et décès, lesquels actes au vœu de la loy seront desormais recus par l'officier public de cette paroisse lorsqu'il sera nommé.*
Et attendu que la loy qui doit regler l'election de cet officier public ne nous est pas encore parvenue officiellement nous avons priés les citoyens boutin curé de cette paroisse et jacques doublet maire de vouloir se charger des registres de mil sept cent quatre vingt treize pour constater sur y ceux les naissances décès et mariages qui pourraint survenir jusqu'à la susdite election de l'officier public, laquelle election faite, les citoyens connus ci dessus cesseront d'exercer de tout quoy avons dressé clos et arrete le present procès verbal au presbitere de la cure de marnes , assisté de notre … les jours et an cidessus »

signé *Dry officier m…* et autres notables.

Ce qui avait été acté se réalise puisque dès le huit janvier 1793, on trouve le premier acte de naissance signé « *Boutin curé de marnes comissaires de la municipalité en place de l'officier public* » et « *Doublet maire aussy comissaire* », et pour lequel on prend comme témoins les parrain et marraine ; cette façon de faire se prolongera jusqu'au 20 janvier, date de la prise de fonction de François Gauffreteau choisi par le « *conseille general de cette paroisse* ».

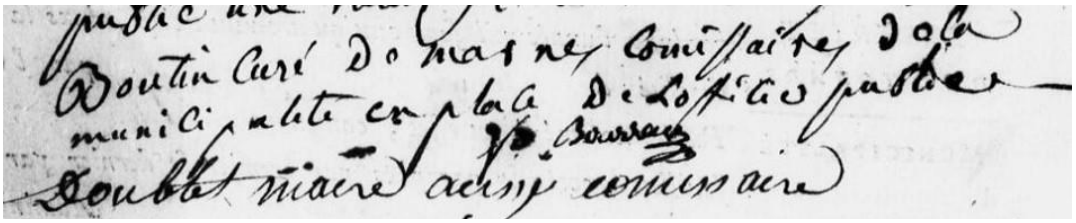
Sources AD79 Marnes -Naissances 1793 - an X, vue 3/99

Pour épilogue, on retrouve François Boutin pour le décès de sa mère le 5 prairial an 3, désigné « *ex curé* » et accompagné de Jacques Doublet. Et on peut penser qu'il est décédé le 9 pluviôse an 5 à l'âge de 55 ans (François Boutin, né près de Lésigny comme sa mère).

Serge JARDIN

HISTOIRE DE L'ACHAT ET DU PAIEMENT D'UNE BORDERIE

1/ 21 décembre 1750 : Première vente à M. et Mme Paynot : le bien

M. Drillaud vend une borderie au haut de la Roche-au-Fort de Clessé à M. Jean Paynot et Mme Prudence Beauneveux, elle consistait en :

- Une maison
- Des « toits », constructions pour petites bêtes : cochons, poules, lapins etc… (la basse-cour)
- Un fournil (pièce où il y avait l'entrée du four), cette pièce faisait souvent office d'arrière cuisine.
- Chambre « ayrault » ?

Et autres bâtiments :

- Un paillé (souvent sous les paillés il y avait une borde, pièce de stockage où il ne gèle pas l'hiver).
- Un jardin (peut-être un demi-hectare = 5.000 m^2), un potager.
- Le pré de Lagasse.

Autres champs :

- La petite Manille
- La Versenne du champ du Moulin de Saint-Benoît d'une contenance …, avec un jardin…

Pour la somme de ?
L'ensemble devait faire environ 5 hectares. (une borderie entre 5 et 10 hectares)

Le paiement
Il est fait par rente perpétuelle (**50 ans**) avec une clause : Le rescindant et le rescisoire permet de contester unedécision et d'être payé. La rente est de 4 livres en 1785.

2/ 1785, deuxième vente à M. François Rochard puis confirmation de la vente l'an VII de la République

- Manque l'acte du 11 juin 1785 chez M^{e} Roy et M^{e} Miquel

La vente en 1785 est faite au bout de 35 ans par M. et Mme Paynot à M. François Rochard. La rente perpétuelle de 1750 n'est pas amortie, d'où elle dure 50 ans pour M. Drillot ou ses descendants.

- 23 fructidor An VII (1799)

M. et Mme Paynaut vendent à M. François Rochard la borderie ci-dessus pour la somme de 1.200 francs nouvelle monnaie.
Plus la rente perpétuelle qui est de 6 francs par an payable le 8 vendémiaire pour la famille Drillaud. La rente de 1750 est signalée sans précision et renvoie à l'acte de 1785.

3/ janvier 1811, reconnaissance de la dette suite à l'acte de 1785

François Rochard doit une rente supplémentaire de 6 francs à Jeanne Robert épouse de Pierre Drillaud et à Marie Dieumegard épouse de Jacques Bitaudias, payable le 29 septembre (Saint-Michel).

4/ 1815, mariage de François Rochard avec Marie Jeanne Branchu

Dans le contrat de mariage du 25 juin 1814 chez M^{e} Brillaud à La Chapelle-Saint-Laurent, François Rochard, âgé de 46 ans, annonce comme bien : des biens mobiliers venant de son travail et douze cents francs échus de la succession de ses parents (François Rochard et Renée Estavard).
Rien n'est noté sur la borderie.

5/ 17 mai 1822, décès de François Rochard

AD 79, dans l'enregistrement (Moncoutant) de la succession de François Rochard est notée la borderie

pour une valeur de 2 000 francs. Entre dans la succession, la moitié de la valeur comme si c'était un acquêt pendant le mariage.
Il n'est pas noté de dettes.

6/ 1834, rééchelonnement de la dette

En 1834, il est créé « titre nouvel d'une rente de 6 francs pour veuve Rochard à la veuve Drillaud »
Marie Jeanne Branchu veuve de François Rochard est condamnée à payer une rente perpétuelle de 6 francs

7/ 1860, amortissement de la dette

François Rochard fils fera l'amortissement de cette dette qui a commencé :

- En 1750, par l'achat en rente perpétuelle d'une borderie à un nommé Drillot par M. Paynot et Mme Beauneveux.
- Suite en 1785 par l'achat par François Rochard père.
- Suite en 1799, par la transformation après la Révolution dans la nouvelle monnaie.
- En 1811, rente supplémentaire de 1750 et 1785.
- En 1834, rééchelonnement de la dette de 1750 et 1785.
- En 1860, suite et fin de la dette.

Durée de la dette 110 ans

Aujourd'hui la borderie appartient toujours à un descendant de François Rochard, époux de Marie Jeanne Branchu.

DATE	ACTES	VENDEURS	ACHETEURS	NOTAIRES CRÉANT L'ACTE		NOTAIRES ENREGISTRE-MENT
21/12/1750	acte	DRILLAUD Largeasse		GAILLARD LCSL		
11/06/1785	contrat de constitution (de rente*)	Jean PAYNOT, Prudence BEAUNEVEUX	François ROCHARD	ROY et MIQUET LCSL		BASCHER LCSL
09/09/1799 (23 fructidor an VII)	acte de vente	Jean PAYNOT, Prudence BEAUNEVEUX	François ROCHARD	MAUPILLIER LCSL	3 E 13666	BONSERGENT Bressuire
28/01/1811	nouveau titre de rente	Jean PAYNOT + 1800, Prudence BEAUNEVEUX + 1807	François ROCHARD	BRILLAUD LCSL	3 E 13849 3 E 13847	GOUTIÈRES Bressuire
18/11/1834	Rééchelonne-ment de la dette	Marie Jeanne ROBERT et Marie DIEUMEGARD	Marie Jeanne BRANCHU veuve ROCHARD	BOURDON LCSL	Original	LOUVEAU Moncoutant
10/04/1860	amortissement de la rente		Louis ROCHARD	COTTANCEAU LCSL	Original	

* rente perpétuelle durée 50 ans

Guy ROCHARD

COMMENT UN JUGEMENT MELLOIS DONNA LIEU À UN CONTE DE JEAN DE LA FONTAINE

Mon attachement à mon pays Mellois natal m'amène souvent à revenir dans ma chère petite ville de Melle, riche de ses trois églises romanes, Saint-Hilaire, Saint-Savinien et Saint-Pierre.

Je ne me lasse pas de visiter ces magnifiques églises et j'y fais toujours des découvertes ou plutôt je redécouvre des détails que je connaissais mais que j'avais oubliés. Dernièrement, j'ai retrouvé dans l'église Saint-Savinien la pierre tombale de François HOULIER, de Pierre-Saturne HOULIER et de Renée GORRIN. Un autre membre de la famille devait figurer sur cette pierre tombale puisque à la fin de l'épitaphe on peut lire ET DE LINFA… L'écriture de LINFA n'est pas la même que celle du reste du texte ce qui laisse supposer qu'il devait y avoir un autre mot dont on devine la trace. On peut aussi remarquer que les mots ROY et ROYAL ont tous été systématiquement rayés, probablement pendant la Révolution.

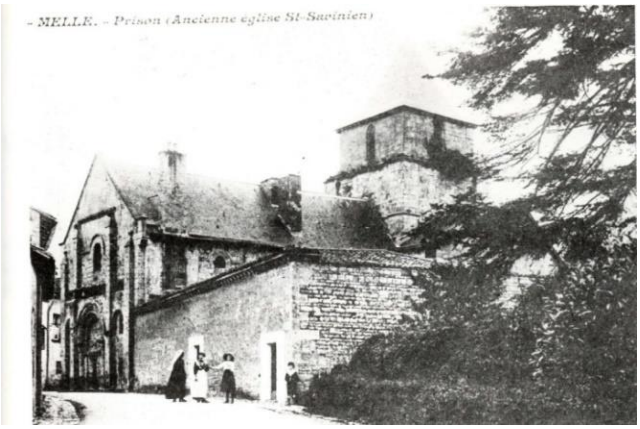

Par ailleurs, d'autres inscriptions sont gravées en bas de l'épitaphe, beaucoup plus récentes, faisant apparaître deux noms AUDOLAROQUE... et MOREAU. L'église a été transformée en prison de 1801 à 1927, on peut penser que ce sont les noms de deux prisonniers.

CY GISENT

LES CORPS DE Mte FRANCOIS
HOVLIER CONSer DV ROY LIEVTE
NANT GENERAL CIVIL ET CRIMI
NEL LIEVTENANT PARTer ASSES
SEVR CRIMINEL ET PREMIER CONer
DU SIEGE ROYAL DE MELLE AAGE
DE 35 ANS DECEDE LE 26 MARS
1655 ET DE M^re^ PIERRE SATVR
NE HOVLIER CON^er^ DV ROY PRE
SIDENT AV SIEGE ROYAL DE
MELLE AAGE DE 72 ANS DECEDE
LE 10 FEVRIER 1665
ET DE DAM^lle^ RENEE GORRIN
FEMME DE M^re^ HILAIRE HOVL
IER CON^er^ DV ROY PRESIDENT
ET LIEUTENANT GENERAL
CIVIL ET CRIMINEL ASSESSEVR
CRIMINEL ET PREMIER CON^er^
DV SIEGE ROYAL DE MELLE
AAGEE DE 71 ANS DECEDEE LE
30 JANVIER 1704 ET DE LINFA…

Parmi tous ces noms, celui qui nous intéresse est Pierre-Saturne HOULIER, moqué et rendu célèbre par un jugement qu'il rendit, le « jugement des bûchettes ». Juge royal, très embarrassé pour rendre sa sentence, le jugement qu'il rendit donna lieu à cette curieuse décision :

« Entre messire Jean Prud'homeau, prêtre, demandeur en restitution d'une pistole d'Espagne, de poids, et trois pièces de 13 sols, 6 deniers, légères, comparant en personne et par Marchand d'une part ;
« Contre Pierre Brun et Marie Perot, sa femme, ladite Perot, en sa personne, assistée de NAU son avocat.
« « Ledit demandeur a dit avoir fait convenir par-devant nous les défendeurs, pour se voir condamner à lui rendre et restituer une pistole d'or d'Espagne, de poids, et trois pièces de 13 sols, 6 deniers, légères, qu'il aurait mises en mains, ce jourd'hui, à ladite Perot, pour avoir la monnaie et payer 14 sols de dépense ; c'est à quoi il a conclu et aux dépens.
« Ladite Perot, assistée dudit Nau, son avocat, reconnaît avoir eu entre les mains une pistole, laquelle ledit Prud'homeau lui avait baillée pour la faire peser ; mais qui lui ayant rendue et mise sur la table, en présence de Marchand, son procureur, elle fait dénégation de l'avoir reprise et, partant, mal convenu avec le demandeur. Et pour le regard des trois pièces de 13 sols, 6 deniers, reconnaît les avoir eues, offrant de les rendre, en lui payant 14 sols que lui doit ledit Prud'homeau, de dépense, requérant d'être renvoyée avec dépens.
« Et par ledit Prud'homeau a été persisté, en ce qu'il a dit ci-dessus et fait dénégation que ladite Perot lui ait rendu ladite pistole ni ne l'avoir vue mettre sur la table, ne sachant si elle la mit ou non, et ne l'avoir vue depuis. C'est pourquoi il conclut à la restitution d'icelle et aux dépens.
« Sur quoi et après que les parties respectivement ont fait plusieurs et divers serments, chacune à ses fins, et voyant que la preuve des faits ci-dessus posés était impossible, nous avons ordonné que le sort en sera présentement jeté ; et à cet effet, avons d'office pris deux courtes pailles ou bûchettes entre nos mains, enjoint aux parties de tirer chacune l'une d'icelles, et pour savoir qui commencerait à tirer, nous avons jeté une pièce d'argent en l'air et fait choisir pour le demandeur l'un des côtés de ladite pièce, par notre serviteur domestique, lequel ayant choisi les teste, et la croix étant, au contraire apparue, nous avons donné à tirer à la défenderesse l'une des bûchettes, que nous avions serrées, entre le pouce et doigt index, en sorte qu'il ne paraissait que les deux bouts par en haut, en déclarant que celle des parties qui tirerait la plus grande des bûchettes gagnerait sa cause.
« Étant arrivé que la défenderesse a tiré la plus grande, nous, déférant le jugement de la cause à la Providence divine, avons envoyé icelle défenderesse de la demande, pour le regard de la pistole, sans dépens, et ordonné que les trois pièces de 13 sols 6 deniers lui seraient rendues, en payant par le demandeur, 14 sols pour son escot, dont ledit Prud'homeau a déclaré être appelant et de fait a appelé et a requis acte à moy, greffier soussigné, qui lui a été et a signé.
« Donné et fait par nous, Pierre-Saturne Houlyer, conseiller du Roy, président magistrat, juge ordinaire civil et criminel, assesseur pour sa Majesté au siège royal de cette ville de Melle, ce vingt quatrième septembre mil six cent quarante-quatre. »

Il y eu appel et prise à partie devant le Parlement de Paris. Cela donna lieu à de nombreuses discussions, moqueries et la suite du jugement fut la suivante : *« on convenait que le juge paraissait n'avoir pas bien connu la loi suivant laquelle le serment doit être déféré au plaideur dont le droit est le plus apparent et non pas à tous les deux… ; mais on l'excusait en ajoutant que c'était le fait d'un sage et discrète personne d'avoir eu l'idée d'éclairer par le sort l'aveuglement de son ignorance. »*

D'après un article paru dans les *Affiches du Poitou* du 30 juin 1774, le procédé employé par Houlier fut cependant déclaré irrégulier par le Parlement et suivant la tradition, Houlier aurait été publiquement réprimandé au Parlement à l'issue de l'audience. Il aurait répondu pour sa défense *qu'on devait lui pardonner de n'avoir pas osé se fier à ses lumières dans cette occasion où il a été seul à examiner l'affaire puisqu'il venait de voir un grand nombre de juges qui, sans doute aussi embarrassés que lui, avaient été très longtemps aux opinions avant de prononcer leur arrêt sur le procès que l'on venait de plaider devant eux.*

Finalement, la partie qui avait gagné à Melle triompha également devant la Cour suprême.

Cette sentence fit beaucoup de bruit et La Fontaine qui en eut connaissance en fit un conte intitulé *Le conte du juge de Mesle*, paru dans le premier recueil des *Contes et nouvelles*, publié en 1665 :

Deux avocats qui ne s'accordaient point
Rendaient perplexe un juge de province
Si ne put onc découvrir le vrai point,
Tant lui semblait que fut obscur et mince.
Deux pailles prend d'inégale grandeur
Du doigt les serre ; il avait bonne pince,
La longue échet sans faute au défendeur
Dont renvoyé s'en va gai comme un prince.
La cour s'en plaint et le juge repart :
Ne me blâmez pas, messieurs pour cet égard
De nouveauté dans mon fait il n'est maille
Maint d'entre vous souvent juge au hasard
Sans que pour ce tire à la courte paille.

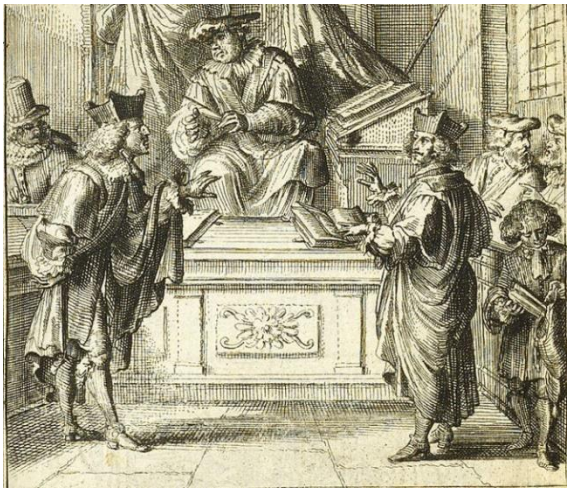

Romeyn de Hooghe - Le Juge de Mesle

Source : *Histoire de Melle* par Émilien Traver (1938)

Jacqueline TEXIER

P'TIT ZÉCHOS DDS

La newsletter des dépouilleurs

Nos dépouilleurs rencontrent de nombreux petits métiers d'autrefois plus ou moins connus. En voici une toute petite sélection. Les explications sont de Danièle BILLAUDEAU.

Appareilleur : Dans la construction, personne chargée de choisir les pierres et de tracer leurs coupes. En bonneterie, c'est un ouvrier qui apprête les bas.
Barrasseur : Voiturier transportant plus particulièrement des troncs d'arbres et du bois en général
Chamarreuse : Ouvrière chargée de la décoration des chaussures et souliers.
Chasseron : Valet de meunier, ramassant le grain au domicile pour le moudre à façon.
Chaussetier : Fabricant et vendeur de chausses, souliers et autres chaussures.
Crocheteur : Celui ou celle qui gagne sa vie à charger, décharger et porter des fardeaux sur et avec des crochets.
Culottier : Ouvrier qui ne fait que des culottes de peau.
Fournier : Propriétaire ou gérant d'un four chargé de cuire la pâte déjà pétrie qu'on lui apporte pour faire le pain. Fermier d'un four banal. Constructeur et réparateur de fours à pains.
Lanternier : Fabricant de lanternes.
Liquoriste : Fabricant de liqueur ou d'alcools
Maître à danser : Ménétrier ayant le droit de jouer dans les noces et assemblées honorables.
Peignaire : Ouvrier cardeur démêlant la laine obtenue du détouilleur qui est le premier démêleur.
Portefaix : Personnes chargeant et déchargeant les produits solides.
Roullier : Transporteur de marchandises au moyen de chevaux et de charrettes. À comparer de nos jours au camionneur, routier, transporteur et métiers associés.
Taillandier : Forgeron spécialisé dans la fabrication et la réparation des outils taillants tels que haches, serpes, faux, pelles, bêches, pioches... plus particulièrement utilisés en agriculture. Par extension, fabricant d'outils en fer.

BÉNÉDICTIONS DES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE SECONDIGNÉ-SUR-BELLE EN 1667 ET 1672

En parcourant le registre paroissial de Secondigné pour mes recherches, je suis tombée sur la bénédiction d'une cloche de Secondigné le 26 mars 1667 puis quelques pages puis loin, sur celle d'une autre cloche le 5 août 1672, les deux actes rédigés avec la très belle écriture de Pierre FEYTI, prêtre curé de Secondigné (cf. article « Anniversaires à ne pas oublier » sur le blog) :

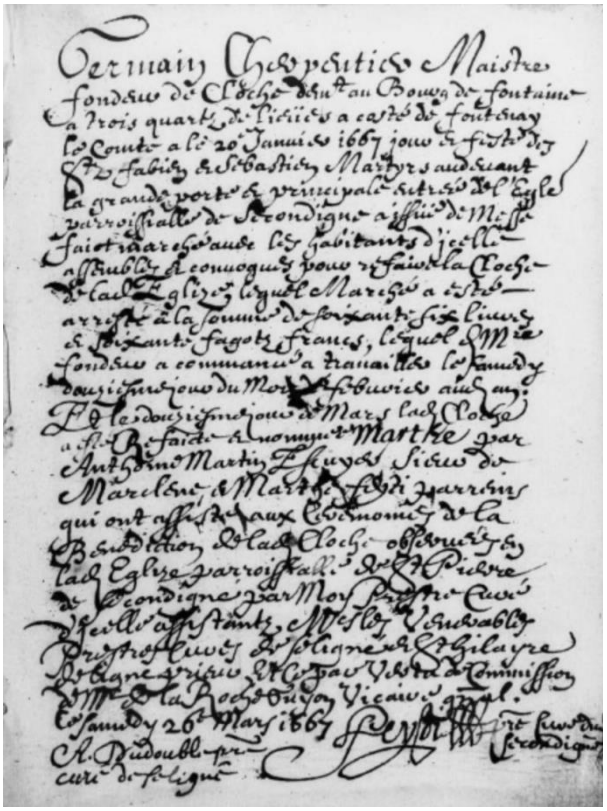

BMS 1649-1710 Vue 0258/261

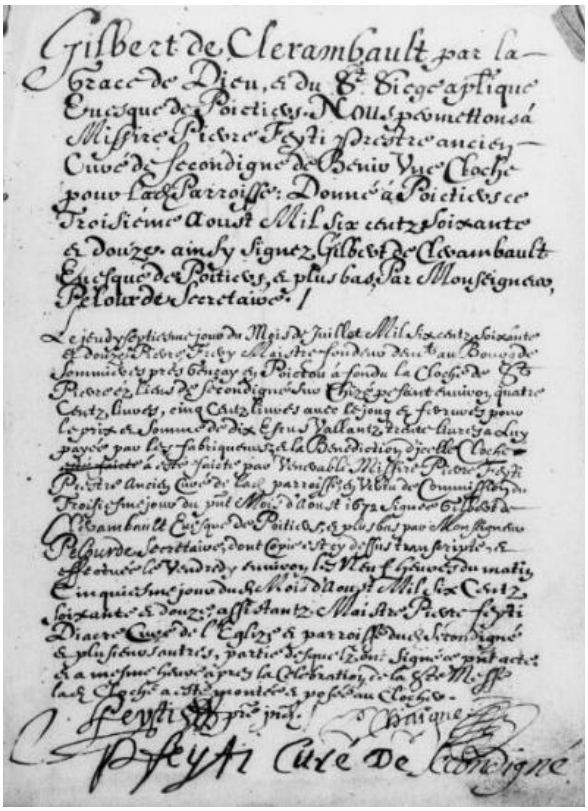

BMS 1649-1710 Vue 0256/261

L'église Saint-Pierre-aux-liens de Secondigné-sur-Belle est un bâtiment fortifié édifié au XIIe siècle. Elle est surmontée d'un clocher octogonal recouvert d'ardoises.

Un magnifique arbre, un if, accompagne l'édifice religieux. Cinq pierres tombales datant de 1840-1860 situées devant l'entrée témoignent de l'emplacement d'un ancien cimetière.

Le clocher datant du XV[e] siècle consiste en un escalier en vis éclairé par d'étroites meurtrières. On y trouve deux cloches : la plus petite (170 kilos) fondue en 1811, la plus grosse (315 kilos) en 1875. Il est flanqué d'une belle porte avec un écu aux armes de Saint-Pierre : les clefs.

Le livre "Enquêtes campanaires" [1] de Joseph Berthelé détaille des notes, études et documents sur les cloches et les fondeurs de cloches, en particulier pour les églises des Deux-Sèvres.

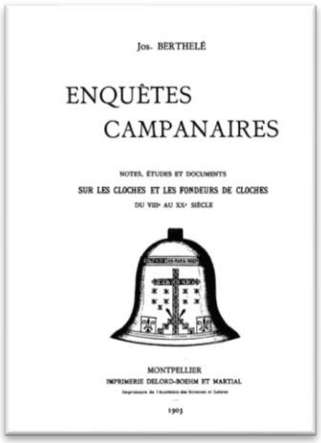
Jos. BERTHELÉ

ENQUÊTES CAMPANAIRES

NOTES, ÉTUDES ET DOCUMENTS
SUR LES CLOCHES ET LES FONDEURS DE CLOCHES
DU VIIIe AU XIXe SIÈCLE

MONTPELLIER
IMPRIMERIE DELORD-BOEHM ET MARTIAL

1903

Sur l'église de Secondigné-sur-Belle, on ne trouve pas d'informations ni sur ces deux cloches bénites en 1667 et 1672 ni sur leur fondeur. Elles ne doivent plus exister de nos jours.

On y trouve par contre la description suivante :

SECONDIGNÉ

L'église de Secondigné possède deux cloches, datant l'une de 1811, l'autre de 1875.

La première, œuvre du lorrain ambulant PROSPER MUTEL,

198 CLOCHES DIVERSES DES DEUX-SÈVRES.

a été fondue à *Marsais* (Charente-Inférieure), le 8 juin 1811. Elle porte l'inscription suivante :

† IAI ETE BENIE PAR M F P LEVEQUE CURE DE SECONDIGNY IAI EU POUR PARREIN M I CLAUDE
☛ IARD SOUS PREFET DE MELLE ET POUR MARREINE M MARIE BOUHIEE EPOUSE DE M GARNAUD MAIRE
☛ DE SECONDIGNY M I MICHEAU ADIOINT
☛ F PROSPER MUTEL FONDEUR 1811

Diamètre inférieur de la cloche : 0,65 c.
Décoration : une crucifixion avec la Madeleine.

Le fondeur PROSPER MUTEL, qui fondit sur place en Poitou, en Saintonge, en Touraine, etc., dans la première moitié de ce siècle, est mort à Breuvannes (Haute-Marne), le 16 mai 1850, à l'âge de 74 ans. Il était fils du fondeur de cloches JEAN-BAPTISTE MUTEL, qui lui aussi voyagea en Poitou, avant la Révolution et après la restauration du culte.

La grosse cloche de l'église Notre-Dame de *Montmorillon* (Vienne), fondue en 1804, est l'œuvre de Jean-Baptiste et de Prosper Mutel ; elle est signée : « FONDUE PAR LES MUTEL PÈRE ET FILS. » — La même année 1804, à *Jouhet* (Vienne), on trouve la signature de « PROSPER MUTEL FONDEUR » seul.

Prosper Mutel, ou plutôt François-Prosper Mutel, avait épousé Françoise Noël ; de là son nom de MUTEL-NOEL, qui se retrouve notamment, en 1819, à Poitiers, sur les quatre cloches de l'église Notre-Dame-la-Grande, fondues en société avec François Peigney, alors à ses débuts. Les cloches de Notre-Dame-la-Grande sont signées :

CONFLAVERUNT FR. PR. MUTEL NOEL EX BREVANNES IN PRÆFECTURA MATRONÆ SUPERIORIS ET CAR. FR. PEIGNEY EX DAMBLAIN IN PRÆFECTURA VOSAGORUM MONTIUM.

ARRONDISSEMENT DE MELLE. 199

Le fils de Prosper Mutel, — ÉMILE MUTEL, — fut lui aussi fondeur de cloches. Mais il a moins travaillé dans l'Ouest que son père. Il fut l'associé des MARTIN, dont le nom se retrouve souvent sur les cloches de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Saintonge.

La sœur de Prosper Mutel, morte à Clefmont (Haute-Marne), en 1877, à l'âge de 92 ans, eut pour fils deux de nos plus célèbres fondeurs de cloches : JEAN-BAPTISTE-AMÉDÉE BOLLÉE, d'Orléans, et ERNEST BOLLÉE, du Mans. Elle se trouve donc être la grand'mère du distingué et sympathique saintier orléanais M. GEORGES BOLLÉE, qui est aujourd'hui le fournisseur attitré des cloches des Deux-Sèvres.

Revenons à Secondigné.

La grosse cloche, qui mesure 0m80c de diamètre inférieur, porte une inscription gravée au burin, ainsi conçue :

J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR MONSIEUR LOUIS-OLLIVIER FROTTIER, ABBÉ DE LA COSTE.
J'AI EU POUR PARRAIN Mr MEMIN DE LAUZON, POUR MARRAINE Mme DE SUYROT, ÉPOUSE DU PARRAIN.
ÉTAIENT CURÉ DE SECONDIGNÉ Mr LOUIS GONNIN, MAIRE MONSIEUR JEAN-BAPTISTE PASQUIER,
PRÉSIDENT DE LA FABRIQUE Mr LOUIS MICHEAUD, LA 29e ANNÉE DU PONTIFICAT DE PIE IX, 1875.

La signature du fondeur est fondue (et non gravée) :

A. HILDEBRAND, FONDEUR A PARIS, 1874.

Enfin cette cloche porte, également gravée au burin, l'indication de son poids :

POIDS 315 Kos

Peu après 1875, le fondeur de cloches AUGUSTE HILDEBRAND prit comme associé son gendre M. F. CROUZET, qui est aujourd'hui son successeur.

Revenons aux bénédictions du 26 mars 1667 et du 3 août 1672, les actes précisent :

Acte du 26 mars 1667 : *« Germain CHERPENTIER Maistre fondeur de cloche demrt au Bourg de Fontaines à trois quartz de lieues à costé de Fontenay Le Comte a le 20 janvier 1667 jour de feste des St Fabien et Sébastien Martyrs audevant la grande porte et principale entrée de l'église paroissiale de Secondigné as… de Mess. faicts marchande les habitants d'ycelle assemblés et convoqués pour refaire la cloche de la dite Eglise lequel Marché a esté arresté à la somme de soixante six livres et soixante fagots francs, lequel Mtre fondeur a commancé à travailler le Samedy douziéme jour du mois de febvrier audit ans et le douziéme jour de mars ladite cloche a esté refaicte et nommée Marthe par Anthoine MARTIN Escuyer sieur de Marclene et Marthe FEYTY [2] parrains qui ont assisté aux cérémonies de la Bénédiction de la dite cloche observées en la dite église paroissiale de Saint-Pierre de Secondigné par moy PFEYTI Prestre curé d'ycelle assistants Messire les Vénérables Prestres Curés de Séligné, Saint-Hilaire-de-Ligné prieur et C… par V… de Commission, de Mr de la Roche GUYON Vicaire géneral ce samedy 26 mars 1667*

PFEYTI Prestre Curé de Secondigné

A.DUDOUBLE Curé de Séligné »

Acte du 3 août 1672 : *« Gilbert de CLERAMBAULT par la Grâce de Dieu et du St Siege Aplique Évêque de Poictiers nous permettons à Messire Pierre FEYTI prêtre ancien curé de Secondigne de bénir une cloche pour la dite paroisse Donnée à Poictiers ce troisième août mille six cent soixante douze ainsi signé Gilbert de CLERAMBAULT Évêque de Poictiers et plus bas par Monseigneur PELOURDE Secretaire*

Le jeudi septième jour du Mois de Juillet Mille six cent soixante et douze Pierre FREBY Maistre fondeur demt au bourg de Sommieres prés de Gencay en Poictou a fondu la cloche de St Pierre èz Liens de Secondigne sur Chize pesant environ quatre centz livres, cinq cents livres avec le joug et ferrures pour le prix et somme de dix escus vallantz trente livres a luy payer par les fabriqueurs à la Bénédiction d'ycelle Cloche à este faicte par Venerable Messire Pierre FEYTI ancien curé de la dite paroisse en vertu de commission du Troisième jour du pnt mois d'aoust 1672 signée Gilbert de CLERAMBAULT Evêque de Poitiers et plus bas par Monseigneur PELOURDE secretaire dont copy est cy dessus transcryptée et effectuée le Vendredy environ les neuf heures du matin cinquième jour du Mois d'aoust Mille Six Cent Soixante et Douze, assistantz Maistre Pierre FEYTI Diacre Curé de l'Eglise et paroisse dudit Secondigné et plusieurs autres parties desquelz ont signé ce pnt acte et à même heure après la Célébration de la dite Messe la dite Cloche a este montée et posée au clocher »

Carte Cassini :

Bénédiction (ou parfois consécration) est le terme officiel utilisé dans le cérémonial mais dans le langage courant, on parle de « baptême » de cloches. Car la cérémonie concernant cet objet de culte (objet sacré, du moins pour les cloches d'église) ressemble à s'y méprendre avec le baptême d'une personne : présence d'un parrain et d'une marraine, nom de baptême, aube blanche revêtant la cloche, onction, eau bénite...

Il est à noter que notre cloche bénite en 1672 n'a a priori ni parrain ni marraine. Par contre celle bénite en 1667 est nommée Marthe et a pour parrains Anthoine MARTIN Escuyer, sieur de Marclène et Marthe FEYTI , certainement la sœur de Pierre FEYTY, prestre curé de Secondigné (cf. article « Anniversaires à ne pas oublier ») .

Le rite, qui existe depuis le X[e] siècle, a peu évolué depuis et continue à figurer dans les rituels contemporains. Le Rituel du diocèse de Poitiers (1766) [2] décrit **le rite de bénédiction d'une cloche** :

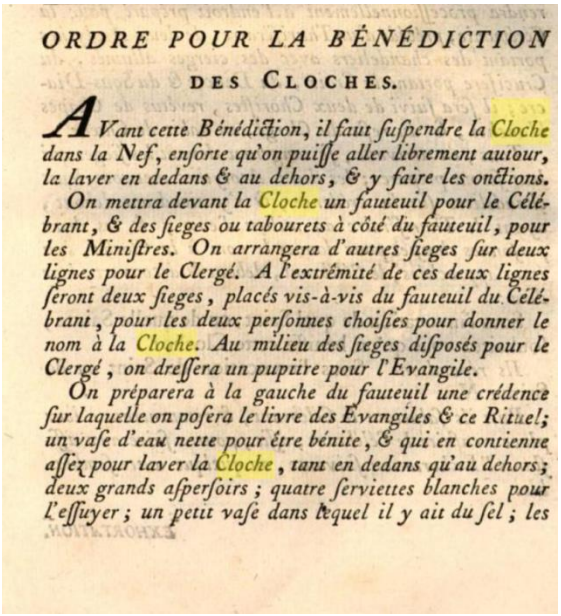

ORDRE POUR LA BÉNÉDICTION DES CLOCHES.

Avant cette Bénédiction, il faut suspendre la Cloche dans la Nef, enforte qu'on puisse aller librement autour, la laver en dedans & au dehors, & y faire les onctions.

On mettra devant la Cloche un fauteuil pour le Célébrant, & des sieges ou tabourets à côté du fauteuil, pour les Ministres. On arrangera d'autres sieges sur deux lignes pour le Clergé. A l'extrémité de ces deux lignes seront deux sieges, placés vis-à-vis du fauteuil du Célébrant, pour les deux personnes choisies pour donner le nom à la Cloche. Au milieu des sieges disposés pour le Clergé, on dressera un pupitre pour l'Evangile.

On préparera à la gauche du fauteuil une crédence sur laquelle on posera le livre des Evangiles & ce Rituel; un vase d'eau nette pour être bénite, & qui en contienne assez pour laver la Cloche, tant en dedans qu'au dehors; deux grands asperfoirs; quatre serviettes blanches pour l'essuyer; un petit vase dans lequel il y ait du sel; les

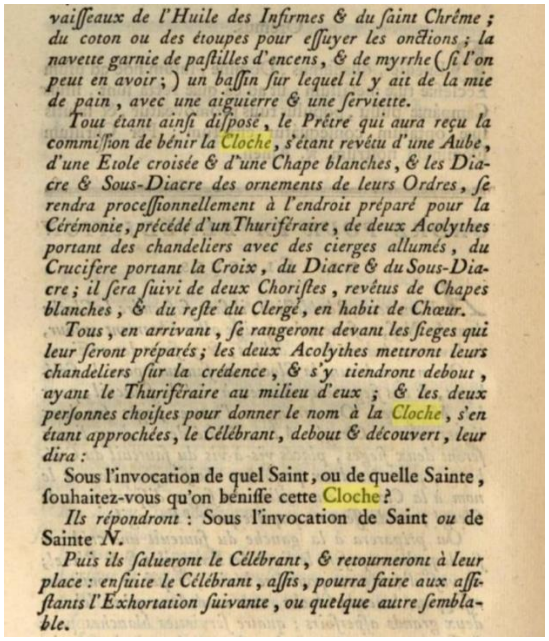

vaisseaux de l'Huile des Infirmes & du saint Chrême; du coton ou des étoupes pour essuyer les onctions; la navette garnie de pastilles d'encens, & de myrrhe (si l'on peut en avoir;) un bassin sur lequel il y ait de la mie de pain, avec une aiguierre & une serviette.

Tout étant ainsi disposé, le Prêtre qui aura reçu la commission de bénir la Cloche, s'étant revêtu d'une Aube, d'une Etole croisée & d'une Chape blanches, & les Diacre & Sous-Diacre des ornements de leurs Ordres, se rendra processionnellement à l'endroit préparé pour la Cérémonie, précédé d'un Thuriféraire, de deux Acolythes portant des chandeliers avec des cierges allumés, du Crucifere portant la Croix, du Diacre & du Sous-Diacre; il sera suivi de deux Choristes, revêtus de Chapes blanches, & du reste du Clergé, en habit de Chœur.

Tous, en arrivant, se rangeront devant les sieges qui leur seront préparés; les deux Acolythes mettront leurs chandeliers sur la crédence, & s'y tiendront debout, ayant le Thuriféraire au milieu d'eux; & les deux personnes choisies pour donner le nom à la Cloche, s'en étant approchées, le Célébrant, debout & découvert, leur dira :

Sous l'invocation de quel Saint, ou de quelle Sainte, souhaitez-vous qu'on bénisse cette Cloche?

Ils répondront : Sous l'invocation de Saint *ou* de Sainte *N.*

Puis ils salueront le Célébrant, & retourneront à leur place : ensuite le Célébrant, assis, pourra faire aux assistants l'Exhortation suivante, ou quelque autre semblable.

Les prières commencent par la lecture de psaumes, puis l'évêque (ou son représentant) se lève, bénit le sel et l'eau destinés à la cloche, supplie Dieu de les sanctifier afin qu'ils reçoivent un pouvoir purificateur ; il mélange ensuite les deux éléments en forme de croix ; il va près de la cloche, qu'il lave avec le liquide ainsi béni, tandis que les clercs continuent à laver l'intérieur et l'extérieur de la cloche.

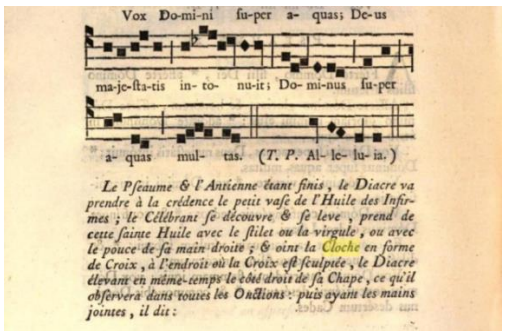

Vox Do-mi-ni fu-per a- quas; De-us ma-je-sta-tis in- to- nu-it; Do- mi-nus fu-per a- quas mul- tas. (*T. P.* Al- le- lu- ia.)

Le Pseaume & l'Antienne étant finis, le Diacre va prendre à la crédence le petit vase de l'Huile des Infirmes; le Célébrant se découvre & se leve, prend de cette sainte Huile avec le stilet ou la virgule, ou avec le pouce de sa main droite; & oint la Cloche en forme de Croix, à l'endroit où la Croix est sculptée, le Diacre élevant en même-temps le côté droit de sa Chape, ce qu'il observera dans toutes les Onctions : puis ayant les mains jointes, il dit :

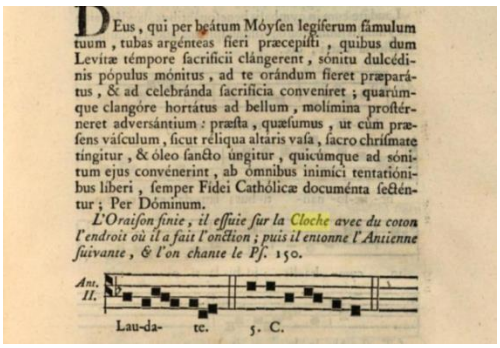

DEus, qui per beátum Móysen legíferum fámulum tuum, tubas argénteas fieri præcepísti, quibus dum Levitæ témpore sacrificii clángerent, sónitu dulcédinis pópulus mónitus, ad te orándum fieret præparátus, & ad celebránda sacrifícia conveníret; quarúmque clangóre hortátus ad bellum, molímina prosterneret adversántium: præsta, quæsumus, ut cum præsens váseulum, sicut réliqua altáris vasa, sacro chrísmate tingitur, & óleo sancto úngitur, quicúmque ad sónitum ejus convénerint, ab ómnibus inimici tentatiónibus liberi, semper Fidei Cathólicæ documénta secténtur; Per Dóminum.

L'Oraison finie, il essuie sur la Cloche avec du coton l'endroit où il a fait l'onction; puis il entonne l'Antienne suivante, & l'on chante le Ps. 150.

Ant. II. Lau-da- te. 5. C.

Après la lecture de nouveaux psaumes, le Prélat fait à l'extérieur de la cloche le signe de croix avec le Saint-Chrême (ou huile des malades) et demande à Dieu « que les sons de la cloche invitent les fidèles à la conquête du Ciel, que sa mélodie fasse croître la foi des peuples qui l'entendent, qu'elle tempère la violence des vents et des orages... ».

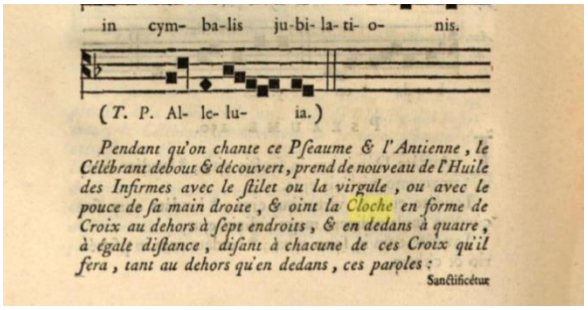

in cym- ba-lis ju-bi- la- ti- o- nis. (*T. P.* Al- le- lu- ia.)

Pendant qu'on chante ce Pseaume & l'Antienne, le Célébrant debout & découvert, prend de nouveau de l'Huile des Infirmes avec le stilet ou la virgule, ou avec le pouce de sa main droite, & oint la Cloche en forme de Croix au dehors à sept endroits, & en dedans à quatre, à égale distance, disant à chacune de ces Croix qu'il fera, tant au dehors qu'en dedans, ces paroles :

Sanctificétur

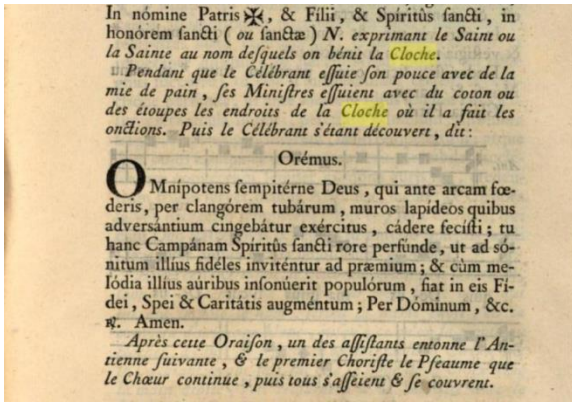

In nómine Patris ✠, & Filii, & Spíritûs sancti, in honórem sancti (*ou* sanctæ) *N. exprimant le Saint ou la Sainte au nom desquels on bénit la Cloche.*

Pendant que le Célébrant essuie son pouce avec de la mie de pain, ses Ministres essuient avec du coton ou des étoupes les endroits de la Cloche où il a fait les onctions. Puis le Célébrant s'étant découvert, dit :

Orémus.

OMnípotens sempitérne Deus, qui ante arcam fœderis, per clangórem tubárum, muros lapídeos quibus adversántium cingebátur exércitus, cádere fecísti; tu hanc Campánam Spíritûs sancti rore perfúnde, ut ad sónitum illíus fidéles inviténtur ad præmium; & cùm meIódia illíus aúribus insónuerit populórum, fiat in eis Fidei, Spei & Caritátis augméntum; Per Dóminum, &c.

℟. Amen.

Après cette Oraison, un des assistants entonne l'Antienne suivante, & le premier Choriste le Pseaume que le Chœur continue, puis tous s'asseient & se couvrent.

Ensuite, l'évêque (ou son représentant) place un encensoir sous la cloche pour que la fumée des parfums remplisse la cloche ; il la bénit une nouvelle fois puis fait sonner la cloche avec un maillet, invite le parrain et la marraine à faire de même ; le fondeur y est également convié. Dans l'assistance, on distribue alors des sachets de dragées... Il convient aussi de remarquer que l'acte de bénédiction était souvent enregistré sur le même registre paroissial que les actes de baptême des personnes.

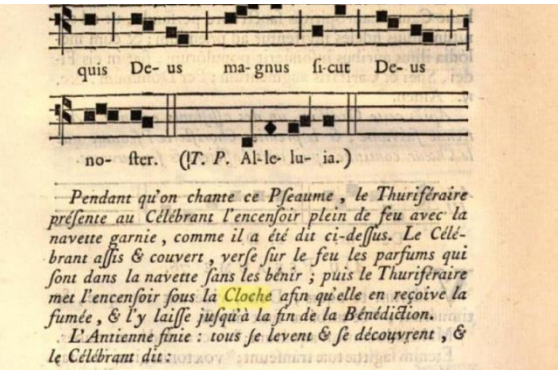

quis De- us ma- gnus ſi-cut De- us

no- ſter. (℣. P. Al-le- lu- ia.)

Pendant qu'on chante ce Pſeaume, le Thuriféraire préſente au Célébrant l'encenſoir plein de feu avec la navette garnie, comme il a été dit ci-deſſus. Le Célébrant aſſis & couvert, verſe ſur le feu les parfums qui ſont dans la navette ſans les bénir ; puis le Thuriféraire met l'encenſoir ſous la Cloche afin qu'elle en reçoive la fumée, & l'y laiſſe juſqu'à la fin de la Bénédiction.

L'Antienne finie : tous ſe levent & ſe découvrent, & le Célébrant dit :

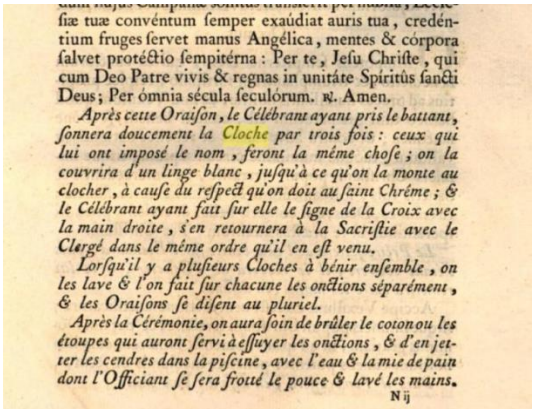

ſiæ tuæ convéntum ſemper exaúdiat auris tua, credéntium fruges ſervet manus Angélica, mentes & córpora ſalvet protéctio ſempitérna : Per te, Jeſu Chriſte, qui cum Deo Patre vivis & regnas in unitáte Spíritûs ſancti Deus ; Per ómnia ſécula ſeculórum. ℟. Amen.

Après cette Oraiſon, le Célébrant ayant pris le battant, ſonnera doucement la Cloche par trois fois : ceux qui lui ont impoſé le nom, feront la même choſe ; on la couvrira d'un linge blanc, juſqu'à ce qu'on la monte au clocher, à cauſe du reſpect qu'on doit au ſaint Chrême ; & le Célébrant ayant fait ſur elle le ſigne de la Croix avec la main droite, s'en retournera à la Sacriſtie avec le Clergé dans le même ordre qu'il en eſt venu.

Lorſqu'il y a pluſieurs Cloches à bénir enſemble, on les lave & l'on fait ſur chacune les onctions ſéparément, & les Oraiſons ſe diſent au pluriel.

Après la Cérémonie, on aura ſoin de brûler le coton ou les étoupes qui auront ſervi à eſſuyer les onctions, & d'en jetter les cendres dans la piſcine, avec l'eau & la mie de pain dont l'Officiant ſe ſera froté le pouce & lavé les mains.

N ij

J'ai trouvé également une très belle représentation de la bénédiction d'une cloche dans le Pontifical de Pierre de La Jugie vers 1350 (Cathédrale Saint-Just, Narbonne):

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le rituel de bénédiction des cloches, il existe également un ouvrage publié en 1757 par Dom Rémi Carré : *Recueil curieux et édifiant : Sur les Cloches de l'Église, avec les cérémonies de leur bénédiction*, [4] recueil dans lequel il rappelle les origines des cloches dans la tradition chrétienne (et plus particulièrement catholique), ainsi que la signification des rituels associés. Un article sur ce sujet est disponible sur le blog de la Foye-Monjault : Cérémonie de la bénédiction de la cloche.

Le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres est en train de recenser **les actes insolites trouvés dans les registres** dans une liste dénommée **« curiosités des registres des Deux-Sèvres »;** les actes de bénédiction de cloches en font partie. Vous trouverez ci-après la liste des actes de ce type répertoriés à ce jour et/ou des informations trouvées dans les ouvrages de J.Berthelé pour les paroisses concernées :

Paroisse	Date	Nom de baptême	Parrain/Marraine	Fondeur	Coûts/divers
CHEF-BOUTONNE	28/11/1632	Marguerite	Lauran Millor, sieur de Beaulieu et damoiselle Marguerite de Savatte, épouse de Monsieur de La Couture, sieur de Loubigné	-	-
	25/10/1771	Guillaume	Jean-Baptiste Renard, avocat en parlement et Hélaine Rosalie Albert son épouse, représentants Haut et puissant Chrestien Guillaume de	-	-

Paroisse	Date	Nom de baptême	Parrain/Marraine	Fondeur	Coûts/divers
			lamoignon de Malhesherbes Marquis de Chef-Boutonne		
	02/1820 (*)	Marie	M. Jan Baptiste Aimé Renard, juge de paix et Madame Gilbert du Defant, née Chabot de Potonnier	-	-
	Entre 1933 et 1948 (*)	Marie Joseph Lydie	-	L.Bollée	-
GRANZAY	28/11/1678	Marie	M^e^ Antoine Pastureau, seigneur de Richebonne et Damoiselle Sylvie Bordier, femme de Pierre Pastureau, seigneur de Bouteville, echevin de Niort	-	-
MONTALEMBERT	10/03/1777	Saint-Ignace	Messire Auguste François Prevost de Touchimbert , marquis de Touchimbert et Dame Charlotte de Chapt de Rastignac son épouse	Guichard	-
	06/1820 (*)	-	M^e^ Guillaud Chemeraud, avocat et Julie Dupuit veuve D'Hemery	Nicolas-Joseph Forgeot (de Maisoncelles en Haute-Marne)	-
PERIGNE	27/10/1726	-	-	-	Donnée par M. le prieur de Périgné
PIERREFITTE	12/05/1721	Henry	M^re^ Henry Gilles Berthre, fils du seigneur de Bournizeaux et Dame Henriette Berthre, veuve de M^re^ Alexandre de Mesme, chevalier, seigneur de Saint-Christophe et fille du seigneur de Bournizeaux	-	Bénédiction le même jour de la nouvelle chapelle et cloche, données par M^re^ Henry Berthre seigneur de Bournizeaux
	22/09/1739	Henriette	M^re^ Henry François Berthre et N Berthre, tous deux enfants du seigneur de Bournizeaux	Jean-Baptiste Rigueur dit « le fondeur du Roi »	Cloche de la Chapelle de Bournizeaux
SAINT-GELAIS	12/11/1724	-	Gédéon d'Auzy (sieur de Suiré et de la Baubetière) et Dame Jeanne De Fradet de St-Aoust, marquise de Saint-Gelais	-	-
SAINT-VINCENT-LA-CHATRE	12/12/1653	-	-	-	Par les soins de M^e^ Jean Clemot, prieur-curé du lieu pour un coût de 125 livres

Paroisse	Date	Nom de baptême	Parrain/Marraine	Fondeur	Coûts/divers
	17/04/1866 (*)	Marie-Louise	M. le baron et M^{me} la baronne de la Chevrelière	Maison Bollée (Le Mans)	-
SECONDIGNE	26/03/1667	Marthe	Antoine Martin, sieur de Marclene et Marthe Feyti	Germain Cherpentier (de Fontaines à côté de Fontenay Le Comte)	Coût : 66 livres et 60 fagots francs
	03/08/1672	-	-	Pierre Freby (de Sommières prés de Gençay)	Coût : 30 livres Poids : 500 livres
	06/1811 (*)	-	M. Claude Iard sous-préfet de Melle et M^{me} Marie Bouhiée, épouse de M. Garnaud, maire de Secondigné	Prosper Mutuel, fondeur lorrain ambulant	Poids : 170 kilos
	1875 (*)	-	M. Memin de Lauzon et M^{me} de Suyrot son épouse	A.Hiledebrand (de Paris)	Poids : 315 kilos
SELIGNE	1757 (**)	Marie	M^{e} Jacques Henry de Saint-Gelais Marquis de Lusignan et Dame Marie Julie Henriette Tudert son épouse	Jean-Baptiste Rigueur	-
	21/05/1871 (*)	Eugénie-Herminie-Hilarine	M. Eugène-Germain Delavault, chevalier de Saint-Grégoire-Le-Grand et Mme Delavault, née Herminie-Françoise-Elisabeth Vauguyon.	Maison Guillaume d'Angers	-
VANZAY	15/03/1709	Saint-Ignace	Messire Ignace Riffaud, archiprêtre de Chaulnay et Damoiselle Louise Pairain	-	-

*Décrit par J.Berthelé.
**Acte non trouvé, mais décrit par J.Berthelé.

Sources :
[1] "Enquêtes campanaires" de Joseph Berthelé : Livre e-book Enquêtes CAMPANAIRES.
[2] Rituel du diocèse de Poitiers (1766)
[3] Pontifical de Pierre de la Jugie vers 1350 (Cathédrale Saint-Just, Narbonne)
[4] Dom Rémi Carré *:* Recueil curieux et édifiant : Sur les Cloches de l'Église, avec les cérémonies de leur bénédiction.
[5] Carte de Cassini Feuille 101 La Rochelle : le sud-ouest (Niort, Mauzé, Brioux…)

Monique BUREAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS-CLOS
DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

1/ LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES EN 2020

- LES ADHÉRENTS

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

Nous avons comptabilisé 565 adhérents en fin d'année 2020 ce qui est un rebond par rapport à 2019 où nous n'étions que 510. Les chiffres 2021 devraient être proches car nous sommes 541 aujourd'hui, 26 juin 2021.

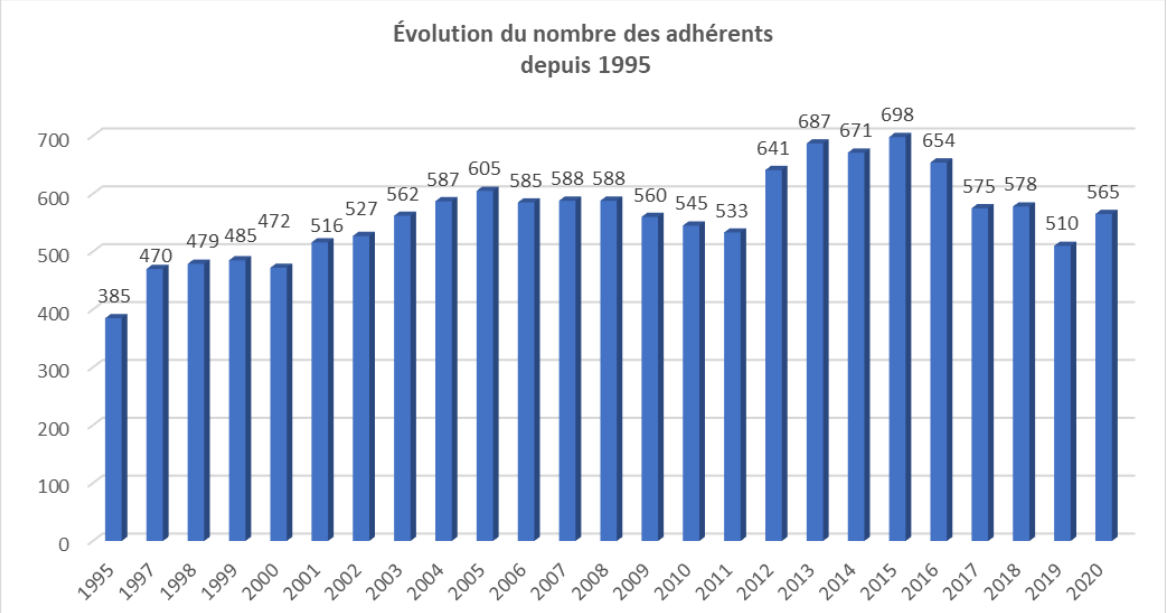

OÙ HABITONS-NOUS ?

Nous sommes (en 2020) présents dans 4 pays : la France (560), le Canada (3), l'Italie (1) et les USA (1). En France, nous sommes 211 à habiter le territoire de nos ancêtres, les Deux-Sèvres. Les 349 autres adhérents de France habitent un peu ou beaucoup plus loin parce qu'eux ou leurs ancêtres sont partis vers d'autres contrées.

Nous en retrouvons 138 à proximité, dans les départements limitrophes : 9 en Charente, 46 en Charente-Maritime, 22 dans le Maine-et-Loire, 8 en Vendée et 53 dans la Vienne.

Les autres sont donc disséminés partout en France, beaucoup à l'ouest et dans les régions les plus peuplées. Ainsi, 60 (plus de 10 %) sont en région parisienne dont 19 à Paris.

- LE C.A. ET LE BUREAU

Le C.A. qui s'est constitué en 2020 et qui anime notre association, qui prend les décisions et orientations comprend actuellement 16 membres, tous animés par la volonté de faire découvrir la généalogie et d'aider ceux qui partagent cette passion. Ce C.A. a élu un bureau. J'en suis (Raymond DEBORDE) le président, assisté par deux vice-présidentes, Danièle BILLAUDEAU en charge des dépouillements et Nadège DEJOUX en charge de l'informatique. Les comptes sont tenus par notre trésorier Claude BRANGIER aidé de Nicole BONNEAU. Et le secrétariat est géré par Sylviane CLERGEAU assistée par Anne-Marie MOREAU en charge du site et de l'antenne de Thouars et par Yasmine GUILBARD en charge de la communication.

Les autres membres du C.A. sont, par ordre alphabétique : Monique BUREAU (informatique, dépouilleurs), Xavier CHOQUET (antenne de Thouars, blog, Facebook), Sylvie DEBORDE (informatique, initiation), Michel GRIMAULT (atelier d'écriture), Serge JARDIN (antenne de Parthenay, relectures),

Brigitte PROUST (antenne de Niort, bibliothèque), Jacqueline TEXIER (préparation des journées de la généalogie).
L'association emploie à temps partiel une opératrice de saisie, Mme Frédérique ROUX, en charge de saisir des actes dépouillés par nos bénévoles.

2/ LES ACTIVITÉS DE 2020 : RAPPORT MORAL

Les projets l'an dernier étaient nombreux. Mais, comme pour l'ensemble des associations, la Covid19 est passée par là et nous a obligés à revoir à la baisse nos activités, à nous adapter et à imaginer de nouvelles actions.

- ACTIVITÉS INTERNES

L'organisation des différentes réunions (AG, Union, CA…) et toute la logistique nécessaire sont gérées en CA et réparties sur tous les membres du CA. Il nous a fallu fonctionner différemment. Nous nous sommes parfois réunis dans des salles qui permettaient la distanciation quand la loi nous y autorisait. Nous avons appris à utiliser la visio-conférence quand les restrictions étaient les plus sévères.
Les adhésions sont toujours gérées par Sylviane, qui les réceptionne, génère les mots de passe et constitue un fichier informatique, avant de les envoyer au fur et à mesure à Sylvie et Nadège pour ouvrir les droits sur GeneaBank (900 points par semestre), ce qui est fait dans les 2 à 3 jours qui suivent l'adhésion. Sylviane gère aussi la boîte mail, elle répond efficacement à toutes vos demandes, elle prend des photos aux AD pour nos adhérents éloignés en quête de documents, elle aide aux recherches quand vous êtes en panne ou les transmet aux personnes qui peuvent y répondre.

En 2020, c'est exactement 47.939 (contre 31.631 actes en 2019) qui ont été mis en ligne sur notre site, grâce à l'assiduité des bénévoles et la saisie de notre salariée Frédérique ROUX : ces actes concernaient les communes de Chantecorps, Saint-Germier, Niort, Clessé, Asnières-en-Poitou, Bouillé-Loretz, Irais, Sauzé-Vaussais, Pas-de-Jeu, Saint-Romans-lès-Melle, Saint-Généroux, Coulon, Saurais, Availles-Thouarsais ainsi que les notaires BASCHER de La Chapelle-Saint-Laurent et TEXIER de Terves. Je reviendrais plus loin sur le travail précieux des bénévoles.
Ces travaux sont ensuite transmis à Sylvie et Nadège pour être mis au format nécessaire pour la mise en ligne, une gestion compliquée qui demande du doigté et de la patience. Nous partageons aussi ces travaux, et vous pouvez donc les retrouver sur Filae et GeneaBank. Un conseil en passant : en tant qu'adhérent à Généa79, utilisez vos points GeneaBank pour les autres départements, ne les gaspillez pas pour le département des Deux-Sèvres, car vous pouvez trouver ces données sur notre site.
Il y a enfin toutes les recherches historiques autour de la guerre de 1870 que nous avons continuées puisque les journées de la généalogie ont été repoussées. Nous avons continué nos investigations dans les registres, en corrigeant quelques erreurs, en éliminant quelques doublons difficiles à déceler, en ajoutant des renseignements manquants et aussi en trouvant une cinquantaine de nouveaux soldats décédés. Nous avons enfin peaufiné les productions (expos, mémorial) que nous comptons bien vous présenter bientôt.

- ACTIVITÉS EXTERNES

Celles-ci ont été beaucoup impactées par la situation sanitaire. Nous avons dû annuler des séances d'initiation, renoncer à des sorties et surtout reporter d'un an les Journées de la généalogie à Saint-Maixent-l'Ecole. Toutefois, elles n'ont pas été nulles, certaines de nos activités pouvant se pratiquer sans se rencontrer physiquement et nous avons fait preuve de créativité pour continuer à faire vivre la généalogie dans une période bien mortifère.

LE CHALLENGEAZ : L'atelier d'écriture qui permettait aux participants de se rencontrer, de s'entraider et d'échanger n'a pu se tenir. Nous avons quand même concouru pour la 3e année consécutive à ce challenge d'écriture généalogique sur notre blog. Après avoir évoqué la Gâtine en 2018, puis toutes

les Deux-Sèvres en 2019, nous étions 24 auteurs et auteures à écrire sur les femmes deux-sévriennes. Michel gérait les courriers et s'assurait que toutes les lettres soient bien attribuées. J'étais en charge de le mettre sur le blog.

L'INITIATION : De la même façon, les séances d'initiation à la généalogie que nous avions programmées ou imaginé tenir n'ont pu avoir lieu puisqu'il nous était interdit de nous réunir. Nous avons donc reporté celles de Melle prévue en avril 2020 et de Niort en juin. Nous avons aussi renoncé à en programmer plusieurs. Nous avons quand même pu en tenir une dans la courte période où c'était autorisé et donc possible. Ainsi, le 12 octobre, une dizaine de personnes ont accepté de suivre un atelier organisé comme d'habitude conjointement avec les AD. Pour respecter les consignes sanitaires, nous étions dans le vaste hall des AD à bonne distance les uns des autres.

LES PERMANENCES : Les permanences ont été très impactées au cours de l'année 2020, elles ont été souvent fermées et quand elles ont pu ouvrir, c'était sur rendez-vous. Quand tout se passe bien, elles ont lieu :
- À Niort, 6 rue Pierre de Coubertin : le 1er mardi de chaque mois de 14 à 17 H. Elles sont tenues par Sylviane, Nicole, et Brigitte.
- À Parthenay, 28 rue du Château – Maison du Patrimoine, le 2e vendredi de chaque mois de 14 H à 17 H. Elles sont sous la responsabilité de Serge.
- À Thouars, 5 rue Drouyneau-de-Brie le dernier jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Elles sont tenues par Xavier et Anne-Marie.
- À Coulon, 3 place de la Coutume (CSC du Marais) le 3e jeudi de chaque mois de 18 H à 20 H (atelier de généalogie). Elles sont animées par Nadège.

LES SORTIES 2020
Cela va très vite à raconter. Nous sommes restés comme tout le monde le plus souvent à la maison. Même si nous avons parfois eu le droit d'aller parfois au-delà des 1, 10 ou 15 km, les associations généalogiques n'ont pas proposé de rencontres durant cette période. Sylvie, Jacqueline et moi-même avons quand même pu être présents aux Journées européennes du patrimoine aux AD79 le 20 septembre.
Pour pallier ce manque, nous avons participé à 2 salons virtuels. Le 1er était organisé par Geneagenda et Xavier était en charge de la tenue de notre stand. Ce salon durait une seule journée, le samedi 27 juin, et il a été victime de son succès. Très bien annoncé sur les réseaux sociaux, il était sous-dimensionné d'un point de vue technique et les visiteurs arrivaient très difficilement à joindre les différents stands. Le 2e, Gene@Event, organisé par la FFG était sans doute mieux préparé du point de vue technique. Xavier, Monique, Danièle, Matteo et moi-même nous sommes relayés au stand pendant une semaine du 26 septembre au 3 octobre 2020 mais les visites étaient rares. Problème de communication de la FFG et durée du salon sans doute trop longue !
Il nous a fallu être créatifs pendant cette année où les rencontres physiques ont été rares et cela a été l'occasion d'imaginer et de lancer de nouveaux projets.

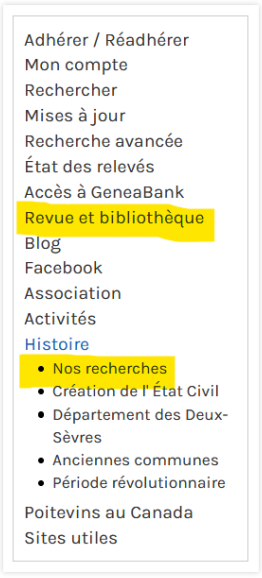

LE SITE
Nous essayons de faire vivre notre site. Tenu à jour avec soin par Anne-Marie, nous avons imaginé de nouvelles rubriques qui ne demandent qu'à se remplir de nos trouvailles et pourquoi pas de vos suggestions. L'onglet *Revue* est complété par une bibliothèque virtuelle réservée aux adhérents qui permet facilement d'accéder aux cartes Cassini du département, à des livres de référence sur les Deux-Sèvres, à des liens vers des sites ou des bases de données qui pourraient vous intéresser. Dans le même temps, nous avons créé dans la rubrique *Histoire* un onglet *Nos recherches* accessible également à nos seuls adhérents. On y trouve quelques recherches que nous avons faites ainsi que des trouvailles faites lors de nos dépouillements ou recherches, et qui ne peuvent être répertoriées dans les BMS ou NMD. Là aussi, cet onglet devrait s'enrichir prochainement.

LES DÉPOUILLEMENTS

Ils sont réalisés par des bénévoles. Cette année de confinement a été l'occasion de relancer la machine. Nous avons demandé à nos adhérents par mail, puis à tous ceux qui le voulaient via le blog, Facebook et la presse s'ils voulaient dépouiller des actes d'état civil ou paroissiaux pour le Cercle. Nous avons été surpris et ravis par le nombre de personnes intéressées par cette activité, preuve que la généalogie passionne toujours un large public et qu'il existe des personnes prêtes à donner bénévolement de leur temps pour la bonne cause. Deux ateliers sont maintenant en place avec 60 personnes sur le pied de guerre. Il a fallu apprendre à tous ces nouveaux les règles du dépouillement, leur présenter et expliquer nos fiches à remplir et le logiciel Nimègue qui permet de dépouiller et saisir à la fois. Un guide du dépouilleur et un manuel d'utilisation de Nimègue ont été mis au point. Les élèves sont studieux et les maîtresses, Danièle et Monique, ont bien expliqué comment procéder, tout ce petit monde s'est mis au travail. Danièle anime ce groupe avec la très vivante et colorée newsletter *Le P'tit zéchos* où elle répond à leurs questions, propose des exercices de paléographie, relève les étrangetés trouvées dans les registres.

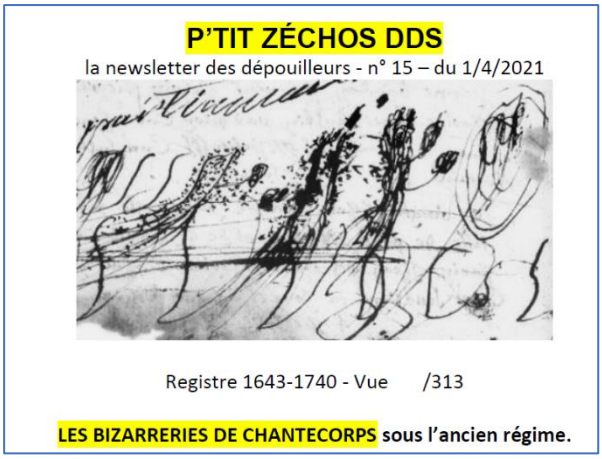
P'TIT ZÉCHOS DDS

la newsletter des dépouilleurs - n° 15 – du 1/4/2021

Registre 1643-1740 - Vue /313

LES BIZARRERIES DE CHANTECORPS sous l'ancien régime.

LA COMMUNICATION :

Ne pouvant rencontrer les adhérents et le public, il nous a fallu communiquer pour informer, distraire, apprendre. Nous avons de nombreux outils pour cela**,** outre le site déjà évoqué où les infos sont mises à jour régulièrement par Anne-Marie :

Le blog : Tenu par Xavier, moi et maintenant Monique, il continue sa progression. Nous avons publié en 2020 72 articles informatifs, généalogiques, participatifs... La recherche du sosa 2020 a occupé plusieurs adhérents pour cette année si particulière. Au 31 décembre 2020, nous étions 228 abonnés (197 abonnés en 2019, 131 abonnés fin 2018). Il y a eu 25.179 visites (21.960 en 2019, 16.800 en 2018). Cela fait plus de 2.000 visites par mois (1.830 en 2019, 1.400 en 2018). Elles viennent de France essentiellement (22.500, mais aussi des États-Unis (1.700) plus que du Canada (250). Le mois de novembre a encore été le meilleur grâce à notre participation au challengeAZ déjà évoqué (5760 visiteurs en novembre).

Il est difficile de savoir d'où viennent ces 25.179 visites car les visites des abonnés ne sont pas faciles à retrouver mais elles représentent forcément un nombre conséquent : 5.560 au moins viennent par un moteur de recherche (Google…), 3 670 par Facebook, 635 Twitter et 1 000 au moins par d'autres blogs, agrégateurs.

La revue : J'en définis la ligne éditoriale et j'ai repris la mise en page que faisait Michel après le numéro d'avril. Nous avons publié 3 numéros en 2020 autour de thématiques : la guerre de 1870 (ce numéro était accessible librement suite au confinement), les épidémies en Deux-Sèvres pour suivre l'actualité, et enfin les articles du ChallengeAZ sur les femmes de nos généalogies.

Facebook permet à nos adhérents et à un large public de suivre l'actualité généalogique locale en temps réel. Un post de Xavier consacré à des lettres d'amour écrites durant la guerre sauvées dans une déchetterie a créé le « buzz » avec plus de 33 000 vues.

- **Vote n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2020**
  110 pour, 0 contre, 0 abstention

3/ RAPPORT FINANCIER 2020

COMPTE DE RESULTAT 2020

DEPENSES

	2019	2020
Fournitures	259,98	94,39
Petits équipements	52,90	50,59
Poitevins au Canada	2200,73	
Locations	6562,12	6645,12
Charges locatives	1925,00	1326,19
Entretiens réparations	81,00	183,50
Assurance	742,41	469,90
Impression reliures	2572,50	2514,35
Missions / Réceptions	99,00	187,15
Frais AG	1281,91	84,92
Frais postaux	1108,61	1196,74
Télécom	727,79	817,66
Site internet	1517,28	2260,08
Services bancaires	264,18	286,41
Formation prof.	78,55	75,36
Salaires	9976,91	10296,81
URSSAF/ Compl. santé	3551,64	3320,00
Médecine du travail	94,80	94,80
Redevances, cotis,	1017,60	913,80
Dot Amortissements	4095,66	445,26
TOTAL DEPENSES	*38210,57*	31263,03
Bénéfice		2232,57
TOTAL	*38210,57*	33495,60

RECETTES

	2019	2020
Redevance FILAE	10593,00	10062,96
Redevance BIGENET	46,60	
Droits entrée	800,00	1110,00
Cotisations	13647,00	15167,00
Revues papier	2905,00	3020,00
Coti hors France M.		
Annuaires et Guides	62,00	30,00
Poitevins au Canada	2003,86	439,15
Intèrets sur livrets	1243,15	1206,89
Subventions	2455,60	2455,60
Don	327,00	4,00
Recettes exception.	213,50	
TOTAL RECETTES	*34296,71*	33495,60
Déficit	*3913,86*	
TOTAL	*38210,57*	33495,60

BILAN au 31 Décembre 2020

ACTIF

	31/12/2019	31/12/2020
Immobilisations	890	444,74
Parts sociales	45,9	45,9
Recettes à recevoir	882,75	838,58
Charges d'avance		905,66
Disponibilités	64201,18	69003,08
TOTAL ACTIF	66019,83	71237,96

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2020
Excédent cumulé n-1	*62535,75*	58621,89
Résultat N-1	*-3913,86*	2232,57
Fonds Propres	*58621,89*	60854,46
Charges à payer	563,94	1862,50
Recettes d'avance	6834,00	8521,00
TOTAL PASSIF	*66019,83*	71237,96

Rapport de M. JANNAIRE, vérificateur aux comptes.

Monsieur Claude BRANGIER, trésorier du Cercle généalogique des Deux-Sèvres m'a présenté les comptes de l'exercice 2020 et m'a adressé par courriel pour vérification, les copies des documents suivants : le grand-livre, la balance définitive, le tableau des amortissements, le compte de résultat et les relevés des comptes bancaires arrêtés au 31 décembre 2020.

En raison des conditions sanitaires liées à la COVID19, toutes les pièces comptables n'ont pas pu être mises à ma disposition. Malgré leur absence et par comparaison avec l'année précédente, les écritures comptables de l'exercice 2020 me paraissent sincères et véritables.
Les cotisations ont progressé de 11,14% par rapport à l'année 2019.
Les frais de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 26 juin 2020 à huit clos en raison de l'épidémie ont été réduits de 1200 €. Beaucoup d'activités ont été annulées, c'est le cas des Journées généalogiques de Saint-Maixent qui sont reportées en 2021 et pour lesquelles le budget prévisionnel faisait apparaître une dépense de 1000 €.
Ainsi, en fonction de ces éléments, l'exercice 2020 a généré un bénéfice de 2.232,57 €.
Les disponibilités sont de 69.003,08€ dont 35000€ de valeurs mobilières en obligations.
Je n'ai pas d'autres remarques à formuler et vous invite à donner quitus à M. Claude BRANGIER.

- **Vote n° 2 - Approbation des comptes 2020**
  109 pour, 0 contre, 1 abstention
- **Vote n° 3 - Quitus au trésorier pour sa gestion 2020**
  109 pour, 0 contre, 1 abstention

4/ LES PROJETS 2021

La pandémie nous oblige encore cette année à annuler ou à reporter les activités généalogiques auxquelles nous tenons tant (permanences, initiations à L'Absie et à Chauray, ateliers ChallengeAZ, participation à des manifestations généalogiques). Peut-être la fin 2021 permettra de renouer ce fil. En ce début d'année, nous n'avons pu maintenir le lien avec nos adhérents qu'à distance avec notre blog, notre page Facebook, nos boîtes mail.
- Nous continuons les projets autour du site. Serge est en charge d'un beau projet auquel tous les adhérents peuvent apporter leur pierre : il collecte et met en forme un document qui regroupera tous les actes insolites trouvés dans les registres. Il est accessible aux adhérents et il s'enrichira de nos trouvailles au fil des années.
- Nous essayons de mettre en place des permanences virtuelles. Monique, infatigable, se propose d'en tenir une mensuelle sur le site de la Maison de la généalogie.
- Nous maintenons pour la 4e année consécutive notre participation au ChallengeAZ en proposant à des auteurs et des associations de nous rejoindre. Malheureusement, nous le faisons sans nous rencontrer mais Michel est aux manettes pour s'assurer que tout se déroule pour le mieux et que tout le monde est au travail d'écriture. Tout au long du mois de novembre, je publierai sur le blog les 26 textes tous consacrés à l'enfance.
- Avec tous les dépouilleurs que nous avons recrutés, notre base de données devrait continuer à prendre de l'épaisseur cette année. Nous les inviterons à une rencontre en fin d'année pour les remercier et faire connaissance avec eux autrement que virtuellement.
- Nous espérons aussi organiser à l'automne une rencontre autour du livre *« Sur les routes d'Europe avec Napoléon, histoires de grognards »* écrit par Laurent Delenne, notre complice des AD lors des séances d'initiation.

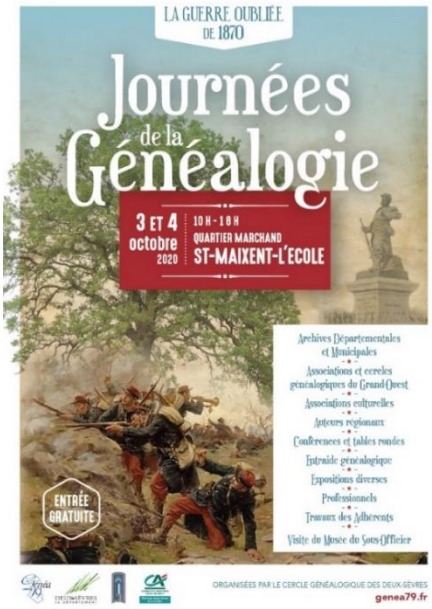

Pour tout cela il faut que la campagne de vaccination soit efficace. Nous voulons y croire pour pouvoir enfin tenir **les Journées de la généalogie les 9 et 10 octobre à Saint-Maixent-l'Ecole** et commémorer les 150 ans de la guerre de 1870-1871. Ces Journées sont avant tout des rencontres. C'est pourquoi nous vous invitons à exposer vos travaux, vos recherches sous quelque forme que ce soit (arbres, photos, objets, livres...). C'est évidemment gratuit pour les adhérents. Pour ce faire, il suffit de nous renvoyer le formulaire également sur notre site. Nous réserverons un stand à nos dépouilleurs.

5/ BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2021

DEPENSES

	Dépenses 2020	Prévisions 2021
Fournitures	94,39	200
Petits Equipements	50,59	100
Livres Poitevins Canada		
Locations	6645,12	6900
Charges Locatives	1326,19	1500
Entretiens Réparations	183,50	300
Assurance	469,90	200
Impression Reliures	2514,35	3000
Missions / Réception	187,15	150
Frais AG	84,92	500
Frais Postaux	1196,74	1600
Télécom	817,66	850
Gestion du Site	2260,08	1600
Services Bancaires	286,41	290
Formation Prof	75,36	80
Salaires	10296,81	10400
URSSAF / Compl. Santé	3320,00	3400
Médecine du Travail	94,80	100
Redevances, Cotisations	913,80	1000
Dot Amortissements	445,26	500
FORUM St Maixent		1000
TOTAL DEPENSES	31263,03	33670
Résultat	2232,57	-1530
TOTAL	33495,60	32140

RECETTES

	Recettes 2020	Prévisions 2021
Redevance FILAE	10062,96	10060
Droits Entrée	1110,00	0
Adhésions	15167,00	15800
Revues papier	3020,00	2800
Cotis Etrangers		
Brochures et Guides	30,00	30
Poitevins au Canada	439,15	50
Intèrets sur Livrets	1206,89	1100
Subventions	2455,60	2300
Don	4,00	
Recettes except.		
TOTAL RECETTES	33495,60	32140

- **Vote n° 4 - Adoption du budget prévisionnel 2021**
  110 pour, 0 contre, 0 abstention
- **Vote n° 5 - Cotisation 2022 à 29 €**
  109 pour, 0 contre, 1 abstention
- **Vote n° 6 - Élection de M. Maurice JANNAIRE et Mme Marie-Claude BESSON, vérificateurs aux comptes**
  109 pour, 0 contre, 1 abstention

Les tarifs postaux ont beaucoup augmenté ces dernières années et l'envoi des 3 revues papier que nous facturons actuellement 20 € aux abonnés coûtait 21 € en 2020 et 25 € cette année. Dans un souci de bonne gestion, le CA passera le prix de l'abonnement en 2022 à 25 € pour la France et 40 € hors France métropolitaine.

6/ RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU C.A.

4 mandats arrivent à échéance cette année, ceux de Nicole, Sylvie et Nadège ainsi que le mien.

- **Vote n° 7 - Renouvellement des mandats de Nicole BONNEAU, Raymond DEBORDE, Sylvie DEBORDE et Nadège DEJOUX.**
  110 pour, 0 contre, 0 abstention

Nous serons assistés l'année prochaine par Matteo MADIER. Il ne peut devenir administrateur car il est trop jeune selon nos statuts mais c'est pourtant un généalogiste confirmé. Il sera invité à nos C.A. et sera notre « consultant jeunesse ».

Le nouveau C.A. s'est réuni à suivre pour élire son bureau.
• **Président** : Raymond DEBORDE
• **Vice-présidentes** : Danièle BILLAUDEAU, Nadège DEJOUX
• **Trésorier** : Claude BRANGIER
• **Trésorière adjointe** : Nicole BONNEAU

• **Secrétaire** : Sylviane CLERGEAUD
• **Secrétaires adjointes** : Monique BUREAU, Anne-Marie MOREAU
• **Autres membres du CA** : Xavier CHOQUET, Sylvie DEBORDE, Michel GRIMAULT, Yasmine GUILBARD, Serge JARDIN, Brigitte PROUST, Jacqueline TEXIER.
• **Consultant jeunesse** : Mattéo MADIER.

Pour le Cercle, rapport moral et d'activité et projet 2021 rédigé par Raymond DEBORDE
rapport financier et budget réalisé par Claude BRANGIER

P.S. La situation sanitaire nous a obligés pour la seconde année consécutive à tenir notre AG à huis clos et devoir vous faire voter par correspondance. À toute chose malheur est bon, cela nous a permis d'avoir une bonne participation, de recevoir en même temps que les bulletins de vote des mots d'encouragement qui nous ont fait très plaisir. En voici une petite sélection. Merci à vous.

- *J'en profite pour remercier toutes les personnes qui s'investissent au sein de cette association et qui par leur travail permettent à d'autres de pouvoir avancer dans leurs recherches généalogiques.* (Guylène G.)

- *Je vous exprime aussi tous mes encouragements et remerciements pour votre travail. Encore au travail, je regrette de ne pouvoir m'impliquer plus. Cela viendra.* (Francis R.)

- *Pour la nouvelle assemblée générale nous regrettons de ne pouvoir y assister et d'avoir le plaisir de vous rencontrer. Nous espérons en octobre à Saint-Maixent.* (P. et L. C.)

- *À cette occasion, je tiens de nouveau à remercier le Cercle et tous les volontaires des dépouillements qui ont permis la base de recherches si précieuse pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer à Niort.* (René C.)

- *Mes compliments pour cette nouvelle rubrique sur le site sur les "faits divers" dans nos "communes" sous l'Ancien Régime.* (Fabrice G.)

- *Je remercie tous les membres du CA ainsi que les bénévoles pour ce travail de fourmis qui a été fait jusqu'à ce jour. J'espère bien vous retrouver l'année prochaine.* (Pierre L.)

- *Loin des Deux-Sèvres, je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, au sein de l'association permettent, par leur travail et engagement, aux "expatriés", tels que moi, de s'adonner à leur passion pour la généalogie. Il serait vain de vouloir comprendre et expliquer pourquoi la généalogie passionne. En revanche, tous les adhérents seront unanimes pour affirmer que, grâce aux travaux du CG79, pouvoir s'ouvrir une fenêtre sur le passé, s'aérer l'esprit et s'extraire d'un quotidien pas toujours facile (les adhérents de région parisienne comprendront...) est appréciable et apprécié.* (Wim D.)

- *Très content de ce que vous faites.* (Georges G.)

- *Je suis éloignée de la région mais je consulte régulièrement votre site et je trouve le blog très intéressant avec une diversité des messages. Merci pour votre curiosité et votre enthousiasme.* (Ev. B.)

- *Merci pour le travail que vous faites pour les "éloignés"* (J.-M. P.)

- *Tous mes encouragements et mes remerciements à l'équipe du bureau.* (Jean M.)

- *Merci pour votre travail et votre investissement.* (Jean-Michel W.)

- *Au plaisir de se retrouver en octobre à Saint-Maixent. Amitiés* (Liliane R.)

LA BIBLIOTHÈQUE DU GÉNÉALOGISTE

Deux documents d'histoire locale, un guide de généalogie et un roman, voici le programme de cette nouvelle livraison. Bonnes lectures.

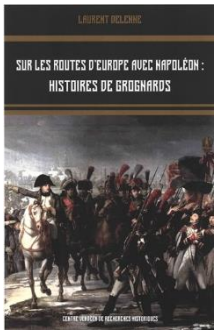

Laurent Delenne. *Sur les routes d'Europe avec Napoléon : histoires de grognards*. Centre vendéen de recherches historiques, mai 2021, 420 pages.

Recueil commenté de lettres rédigées par des conscrits de l'Empire, ou grognards, originaires des Deux-Sèvres, de l'est et du sud de la Vendée. Leur correspondance révèle leur motivation pour s'engager dans les pas de l'Empereur, leur quotidien au cours des campagnes dans des pays souvent hostiles et leur ressenti après leur retour. L'auteur, Laurent Delenne, est bien connu des généalogistes qui se rendent aux AD79, c'est lui qui nous accueille en salle de lecture.

Daniel Courant, Laure Renaud et Yann Werdefroy. *Demeures de charme à Niort*. La Geste, octobre 2021, 180 pages.

Un panorama des maisons et des intérieurs niortais les plus remarquables, mettant en lumière l'architecture domestique de la ville du XIIIe au XXIe siècle. Vous pourrez retrouver Daniel Courant lors de la 4e édition des journées régionales de la généalogie les 9 et 10 octobre 2021 à Saint-Maixent-l'École, il y donnera une conférence le samedi 9 octobre 2021 intitulée : Souvenirs niortais de la guerre de 1870.

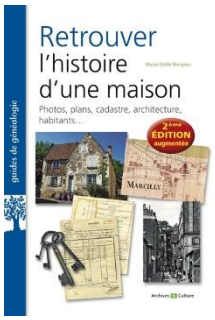

Marie-Odile Mergnac. *Retrouver l'histoire d'une maison : photos, plans, cadastre, architecture, habitants…* Archives et Culture, avril 2021, 111 pages.

Spécialiste de recherches sur le cadastre, les fonds hypothécaires et les archives notariées, l'auteure indique la démarche à suivre, d'aujourd'hui à l'Ancien Régime, pour tous ceux qui veulent reconstituer l'histoire d'une demeure ancienne ou d'un bâtiment lié à un évènement historique. Elle explique comment trouver des photographies, des cartes et découvrir les propriétaires successifs.

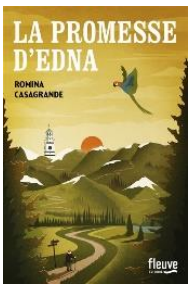

Romina Casagrande. *La promesse d'Edna*. Fleuve éditions, mars 2021, 412 pages.

Dans le nord de l'Italie, Edna, 89 ans, partage son temps entre son jardin et son perroquet Emil. Elle retrouve par hasard la trace de Jacob, un ami d'enfance, qu'elle rejoint au terme d'un périple à travers les montagnes en direction de Ravensburg en Allemagne. Ce voyage lui rappelle celui qu'elle a fait dans les années 1930, en sens inverse. Un roman sur la mémoire qui fait découvrir la vie des *enfants de Souabe*, une page méconnue de l'histoire entre l'Allemagne du sud et ses voisins.

Sylvie DEBORDE

De nouvelles numérisations et mises en ligne dans le courant de l'été et pour la rentrée...

Fin de la numérisation des répertoires des notaires (XIX-XX^{e}, 8 U) avec une mise en ligne prévue en septembre.
Démarrage de la numérisation des tables alphabétiques et répertoires de formalités des hypothèques (4 Q 1, Bressuire), avec un objectif de mise en ligne du premier millier de registres fin 2021.

Les Journées Européennes du patrimoine 2021, le dimanche 19 septembre de 14h à 18 h

Les Archives départementales s'ouvrent au public :

- Venez profiter de la visite commentée du dépôt d'archives, avec présentation des missions, de la salle de lecture et projections de films d'archives.
- Venez écouter les interventions du Cercle généalogique des Deux-Sèvres.
- Venez voir la présentation de documents d'archives, entendre des mini-conférences...

Et ne manquez pas, à partir de la rentrée, le nouveau programme culturel des archives

La crise sanitaire, dès mars 2020, est venue bousculer l'organisation et la mise en œuvre des actions culturelles. Espérant un retour à la normale en septembre 2021, le service des Archives départementales prévoit la reprise de son programme culturel, avec les actions suivantes :

- De nouvelles conférences, autour du thème de la généalogie, avec des partenariats renouvelés,
- Des ateliers d'initiation à la généalogie en collaboration avec le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres : le vendredi 19 novembre à L'Absie et le samedi 11 décembre à Niort,
- Des expositions inédites installées dans le Hall, proposées par des partenaires ou produites par le service... et toujours le prêt des expositions itinérantes des Archives,
- Des visites commentées des missions du service, accéder comme des « Vip » aux coulisses des Archives, pour tous publics...
- Des ateliers pédagogiques thématiques pour les scolaires.

LA GUERRE OUBLIÉE DE 1870

Journées de la Généalogie

9 ET 10 octobre 2021

10 H - 18 H

QUARTIER MARCHAND

ST-MAIXENT-L'ÉCOLE

ENTRÉE GRATUITE

Archives Départementales et Municipales

- * -

Associations et cercles généalogiques du Grand-Ouest

- * -

Associations culturelles

- * -

Auteurs régionaux

- * -

Conférences et tables rondes

- * -

Entraide généalogique

- * -

Expositions diverses

- * -

Professionnels

- * -

Travaux des Adhérents

- * -

Visite du Musée du Sous-Officier

ORGANISÉES PAR
LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

genea79.fr